



## RAPPORT AUX ACTIONNAIRES

Deuxième trimestre terminé le 28 février 2009

### FAITS SAILLANTS

	Trimestres terminés les			Semestres terminés les		
	28 février 2009	29 février 2008 <sup>(1)</sup>	Variation	28 février 2009	29 février 2008 <sup>(1)</sup>	Variation
<i>(en milliers de dollars, sauf les pourcentages et les données par action)</i>	\$	\$	%	\$	\$	%
	(non vérifié)	(non vérifié)		(non vérifié)	(non vérifié)	
Produits d'exploitation	311 825	271 894	14,7	620 200	532 149	16,5
Bénéfice d'exploitation provenant des activités poursuivies avant amortissement <sup>(2)</sup>	126 663	109 523	15,6	251 367	209 697	19,9
Bénéfice d'exploitation provenant des activités poursuivies	59 878	53 177	12,6	120 519	100 312	20,1
Réduction de valeur de l'écart d'acquisition et des actifs incorporels	399 648	–	–	399 648	–	–
Bénéfice (perte) provenant des activités poursuivies	(115 291)	16 315	–	(104 238)	23 971	–
Perte provenant des activités abandonnées	–	(425)	–	–	(18 057)	–
Bénéfice net (perte nette)	(115 291)	15 890	–	(104 238)	5 914	–
Bénéfice net excluant la réduction de valeur, l'ajustement d'impôts et la perte provenant des activités abandonnées <sup>(2)</sup>	8 660	8 406	3,0	19 713	16 062	22,7
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation provenant des activités poursuivies	120 480	92 942	29,6	150 950	139 546	8,2
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation des activités poursuivies <sup>(2)</sup>	100 351	85 374	17,5	195 977	166 751	17,5
Acquisitions d'immobilisations et augmentation des charges reportées	68 262	66 000	3,4	142 117	124 403	14,2
Flux de trésorerie nets <sup>(2)</sup>	32 089	19 374	65,6	53 860	42 348	27,2
Bénéfice (perte) par action						
De base						
Bénéfice (perte) provenant des activités poursuivies	(6,89)	0,98	–	(6,23)	1,44	–
Perte provenant des activités abandonnées	–	(0,03)	–	–	(1,08)	–
Bénéfice net (perte nette)	(6,89)	0,95	–	(6,23)	0,35	–
Bénéfice net excluant la réduction de valeur, l'ajustement d'impôts et la perte provenant des activités abandonnées <sup>(2)</sup>	0,52	0,50	4,0	1,18	0,96	22,9
Dilué (e)						
Bénéfice (perte) provenant des activités poursuivies	(6,89)	0,97	–	(6,23)	1,43	–
Perte provenant des activités abandonnées	–	(0,03)	–	–	(1,08)	–
Bénéfice net (perte nette)	(6,89)	0,95	–	(6,23)	0,35	–
Bénéfice net excluant la réduction de valeur, l'ajustement d'impôts et la perte provenant des activités abandonnées <sup>(2)</sup>	0,52	0,50	4,0	1,18	0,96	22,9

<sup>(1)</sup> Certains chiffres comparatifs ont été reclassifiés afin de se conformer à la présentation adoptée dans l'exercice en cours. L'information financière de l'exercice précédent a été retraitée pour refléter la reclassification des gains ou pertes de change des charges d'exploitation aux charges financières.

<sup>(2)</sup> Les termes désignés n'ont pas de définition normalisée selon les principes comptables généralement reconnus (les « PCGR ») du Canada; par conséquent, ils peuvent ne pas être comparables avec des mesures semblables utilisées par d'autres sociétés. Pour plus de détails, se reporter à la rubrique « Mesures financières non définies par les PCGR » du rapport de gestion.

## ÉNONCÉS DE NATURE PROSPECTIVE

Le présent rapport contient des énoncés qui pourraient être de nature prospective au sens des lois sur les valeurs mobilières. Les énoncés prospectifs représentent de l'information ayant trait aux perspectives futures et à des événements anticipés, aux affaires, à l'exploitation, au rendement financier, à la situation financière ou aux résultats de COGECO et, dans certains cas, peuvent être introduits par des termes comme « pourrait », « sera », « devrait », « prévoir », « planifier », « anticiper », « croire », « avoir l'intention de », « estimer », « prédire », « potentiel », « continuer », « assurer » ou d'autres expressions de même nature à l'égard de sujets qui ne constituent pas des faits historiques. De manière plus précise, les énoncés concernant les résultats d'exploitation et le rendement économique futurs de la Compagnie, ainsi que ses objectifs et stratégies, représentent des énoncés prospectifs. Ces énoncés se fondent sur certains facteurs et hypothèses, y compris en ce qui a trait à la croissance prévue, aux résultats d'exploitation, au rendement de l'entreprise ainsi qu'aux perspectives et aux occasions, que COGECO juge raisonnables au moment de les formuler. Bien que la direction considère ces hypothèses comme raisonnables en fonction de l'information dont elle dispose au moment de les formuler, elles pourraient s'avérer inexactes. La Compagnie avise le lecteur qu'en raison de la conjoncture économique négative actuelle, les énoncés de nature prospective et les hypothèses sous-jacentes de la Compagnie sont sujets à de plus grandes incertitudes et que, par conséquent, elles pourraient ne pas se réaliser ou les résultats pourraient différer de façon importante des attentes de la Compagnie. Il est impossible pour COGECO de prédire avec certitude l'incidence que le ralentissement économique actuel pourrait avoir sur les résultats futurs. Les énoncés prospectifs sont aussi assujettis à certains facteurs, y compris les risques et incertitudes (décrits dans la rubrique « Incertitudes et principaux facteurs de risque » du rapport de gestion annuel de 2008 de la Compagnie), qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent considérablement des prévisions actuelles de COGECO. Ces facteurs comprennent des conditions comme l'évolution de la technologie, du marché et de la concurrence, les développements sur le plan des politiques gouvernementales ou de la réglementation, les conditions de l'économie en général, la conception de nouveaux produits et services, l'amélioration de produits et services et la mise en marché de produits concurrentiels offrant des avantages du point de vue de la technologie ou autre, dont bon nombre sont indépendants de la volonté de la Compagnie. En conséquence, les événements et résultats futurs pourraient être bien différents de ce que la direction prévoit actuellement. La Compagnie invite le lecteur à ne pas s'appuyer outre mesure sur les renseignements de nature prospective maintenant ou à une quelque autre date. Bien que la direction puisse décider de le faire, rien n'oblige la Compagnie (et elle rejette expressément une telle obligation) à mettre à jour ni à modifier ces renseignements de nature prospective avant le prochain trimestre.

Ce rapport doit être lu conjointement avec les états financiers consolidés de la Compagnie et les notes complémentaires, préparés conformément aux PCGR du Canada, et le rapport de gestion, inclus dans le rapport annuel de 2008 de la Compagnie. Dans le présent rapport, tous les montants sont exprimés en dollars canadiens, sauf indication contraire.

## STRATÉGIES ET OBJECTIFS DE L'ENTREPRISE

Les objectifs de COGECO inc. (« COGECO » ou la « Compagnie ») sont de maximiser la valeur pour les actionnaires en augmentant la rentabilité et en assurant une croissance continue. Les stratégies mises en place à cette fin, appuyées par un contrôle rigoureux des coûts et des processus d'affaires, sont propres à chaque secteur d'activité. Dans le secteur de la câblodistribution, les principales stratégies employées consistent à soutenir la croissance de l'entreprise et à assurer l'amélioration continue des réseaux et des équipements. Les activités de radiodiffusion se concentrent, quant à elles, sur l'amélioration continue de la programmation en vue d'accroître la part de marché de la Compagnie et, de ce fait, sa rentabilité. Dans le secteur de la câblodistribution, COGECO mesure sa performance à l'égard de ces objectifs au moyen de la croissance des produits d'exploitation et du bénéfice d'exploitation avant amortissement<sup>(1)</sup>, des flux de trésorerie nets<sup>(1)</sup> et de la croissance des unités de service<sup>(2)</sup>. Les réalisations récentes de la Compagnie vers l'atteinte de ses objectifs sont présentées ci-après.

### Contrôle serré des coûts liés aux processus d'affaires

- Au premier semestre de l'exercice 2009, les charges d'exploitation de la Compagnie ont augmenté de 14,4 % par rapport à l'exercice précédent, tandis que les produits d'exploitation ont crû de 16,5 %;
- Cabovisão, la filiale portugaise de la Compagnie, a continué d'améliorer ses processus d'affaires et, à la fin du deuxième trimestre, a resserré son contrôle de ses créances douteuses;
- La conception de contrôles internes à l'égard de l'information financière conforme au Règlement 52-109 est toujours en cours. Comme en fait état le rapport de gestion du rapport annuel de 2008, la Compagnie a décelé certaines faiblesses importantes dans la conception des contrôles internes à l'égard de l'information financière et, au cours du trimestre, elle a déployé des efforts en vue d'améliorer la conception et l'efficacité des contrôles internes visant certains processus d'affaires importants. La documentation et la rectification de la conception des principaux contrôles internes progressent normalement.

<sup>(1)</sup> Les termes désignés n'ont pas de définition normalisée selon les principes comptables généralement reconnus (les « PCGR ») du Canada; par conséquent, ils peuvent ne pas être comparables avec des mesures semblables utilisées par d'autres sociétés. Pour plus de détails, consulter la rubrique « Mesures financières non définies par les PCGR ».

<sup>(2)</sup> Représentent la somme des clients des services de Câble de base, d'Internet haute vitesse, de Télévision numérique et de Téléphonie.

## **Secteur de la câblodistribution**

### **Croissance soutenue de l'entreprise**

#### Exploitation canadienne

- Service de Télévision numérique :
  - Au cours du deuxième trimestre, les services de Télévision numérique et haute définition (« HD ») suivants ont été ajoutés :
    - TSN2 HD, Télétoon Rétro et Sportsnet East HD au Québec.
- Service de Téléphonie :
  - Durant le deuxième trimestre, le service de Téléphonie a été lancé dans les villes suivantes :
    - Callander, Ingleside, Long Sault et Lancaster en Ontario;
    - Daveluyville, Chambord, Desbiens, Lac Bouchette, Métabetchouan, Normandin, Saint-Ferdinand-d'Halifax, Saint-Gédéon, Tring-Jonction, Amqui, Batiscan, Causapsal, Lac-au-Saumon, Saint-Stanislas, Saint-Ulric, Sainte-Anne-de-la-Pérade, Sayabec et Val-Brillant au Québec.
- Service Internet haute vitesse :
  - Lancement d'un nouveau forfait Internet haute vitesse (« IHV ») en Ontario et au Québec, le forfait IHV intermédiaire, qui permet d'atteindre des vitesses de téléchargement en aval de 3 Mbps et une capacité mensuelle de téléchargement de 20 Go.
- Cogeco Data Services :
  - Au cours du deuxième trimestre, annonce de la conclusion d'un contrat de 39 millions \$ d'une durée de 10 ans avec la Commission scolaire du district de Toronto.

#### Exploitation européenne

- Offre de forfaits :
  - Cabovisão – Televisão por Cabo, S.A. (« Cabovisão ») a réajusté certains de ses forfaits pour certains clients et travaille actuellement à l'amélioration de ses stratégies de fidélisation de la clientèle;
- Service de Télévision numérique :
  - Poursuite de la mise en place du service de Télévision numérique de Cabovisão;
  - Lancement des chaînes SET, Sony Entertainment, Animax, Benfica TV, Disney Channel et Disney Cinemagic;
  - Lancement d'un nouveau décodeur HD et enregistreur numérique personnel (HD + ENP).
- Service Internet haute vitesse :
  - Au cours du deuxième trimestre, Cabovisão a cessé de facturer le dépassement de la capacité de téléchargement de ses clients du service IHV.

### **Amélioration continue des réseaux et des équipements**

- Au cours du premier semestre de l'exercice 2009, la Compagnie a investi environ 48,3 millions \$ dans son infrastructure de câblodistribution, incluant les têtes de ligne ainsi que les mises à niveau et la reconstruction.

### **Autres**

- Le sondage mené à l'hiver par BBM Canada au moyen de la technologie d'audimètre portable a révélé que RYTHME FM demeure le premier choix des auditeurs dans les catégories adulte et féminin, à Montréal. L'auditoire des autres stations RYTHME FM et de la station 93<sup>3</sup> de Québec continue de s'élargir.

### **Activités abandonnées**

En octobre 2007, le conseil d'administration de TQS, une filiale indirecte de la Compagnie, a fait appel à Marchés mondiaux CIBC pour la conseiller et pour évaluer les options stratégiques à l'égard du réseau TQS, qui éprouvait des difficultés financières. Le 18 décembre 2007, la Cour supérieure du Québec a émis une ordonnance en vertu de la *Loi sur les arrangements avec les créanciers des compagnies* (Canada) visant à protéger TQS, ses filiales et sa société mère, 3947424 Canada inc. (« Groupe TQS »), contre les poursuites éventuelles des créanciers. Le 26 juin 2008, le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (« CRTC ») a approuvé le transfert proposé de propriété et de contrôle de TQS à Remstar Corporation Inc. (« Remstar »), et ce transfert s'est conclu le 29 août 2008. Cette nouvelle transaction a permis à un nouveau groupe de propriétaires de poursuivre les activités de diffusion de TQS.

Avec prise d'effet le 18 décembre 2007, la Compagnie a cessé de consolider les états financiers du Groupe TQS. Par conséquent, les résultats d'exploitation et les flux de trésorerie pour le trimestre et le semestre terminés le 29 février 2008 ont été reclassés à titre d'activités abandonnées.

Les résultats provenant des activités abandonnées se détaillent comme suit :

	Trimestres terminés les		Semestres terminés les	
	28 février 2009	29 février 2008	28 février 2009	29 février 2008
(en milliers de dollars)	\$	\$	\$	\$
	(non vérifié)	(non vérifié)	(non vérifié)	(non vérifié)
Produits d'exploitation	-	5 741	-	38 499
Charges d'exploitation	-	5 865	-	35 822
Bénéfice (perte) d'exploitation avant amortissement	-	(124)	-	2 677
Amortissement	-	248	-	1 364
Bénéfice (perte) d'exploitation	-	(372)	-	1 313
Charges financières	-	53	-	291
Réduction de valeur des actifs	-	-	-	30 298
Perte avant impôts sur les bénéfices et les éléments suivants	-	(425)	-	(29 276)
Impôts sur les bénéfices	-	-	-	-
Part des actionnaires sans contrôle	-	-	-	(11 219)
Perte provenant des activités abandonnées	-	(425)	-	(18 057)

Le tableau qui suit présente les flux de trésorerie provenant des activités abandonnées :

	Trimestres terminés les		Semestres terminés les	
	28 février 2009	29 février 2008	28 février 2009	29 février 2008
(en milliers de dollars)	\$	\$	\$	\$
	(non vérifié)	(non vérifié)	(non vérifié)	(non vérifié)
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	-	1 770	-	(3 973)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	-	(48)	-	(133)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	-	(1 722)	-	4 106
Flux de trésorerie liés aux activités abandonnées	-	-	-	-

## Activités poursuivies

### **Croissance des unités de service dans le secteur de la câblodistribution**

Au cours du premier semestre terminé le 28 février 2009, le nombre consolidé d'unités de service a augmenté de 78 340 unités, ou 2,9 %, pour atteindre 2 795 214 unités, ce qui correspond aux projections de croissance de la Compagnie à l'égard des unités de service de 100 000 ajouts nets émises le 29 octobre 2008 et modifiées le 8 avril 2009, soit une croissance d'approximativement 3,7 % pour l'exercice qui se terminera le 31 août 2009. Pour plus de détails, se référer à la rubrique « Projections financières pour l'exercice 2009 ».

### **Croissance des produits d'exploitation et du bénéfice d'exploitation provenant des activités poursuivies avant amortissement**

Les produits d'exploitation du deuxième trimestre de l'exercice 2009 ont augmenté de 39,9 millions \$, ou 14,7 %, pour atteindre 311,8 millions \$, tandis que le bénéfice d'exploitation avant amortissement provenant des activités poursuivies a crû de 17,1 millions \$, ou 15,6 %, pour atteindre 126,7 millions \$. Les produits d'exploitation du premier semestre de l'exercice 2009 ont augmenté de 88,1 millions \$, ou 16,5 %, pour atteindre 620,2 millions \$, tandis que le bénéfice d'exploitation avant amortissement provenant des activités poursuivies a crû de 41,7 millions \$, ou 19,9 %, pour atteindre 251,4 millions \$. En raison des conditions difficiles du marché portugais de la câblodistribution, la direction a revu à la baisse ses projections pour 2009 et s'attend maintenant à ce que les produits d'exploitation atteignent 1 238 millions \$, soit une diminution de 5 millions \$ par rapport aux projections initiales. Le bénéfice d'exploitation avant amortissement devrait quant à lui diminuer de 8 millions \$ pour atteindre 505 millions \$. Pour plus de détails, se référer à la rubrique « Projections financières pour l'exercice 2009 ».

### **Flux de trésorerie nets**

Au cours du deuxième trimestre de l'exercice 2009, COGECO a généré des flux de trésorerie nets de 32,1 millions \$, comparativement à 19,4 millions \$ au trimestre correspondant de l'exercice précédent. Pour le premier semestre terminé le 28 février 2009, COGECO a généré des flux de trésorerie nets de 53,9 millions \$, comparativement à 42,3 millions \$ un an plus tôt. Ces augmentations découlent principalement du secteur de la câblodistribution et s'expliquent par l'augmentation des flux de trésorerie provenant de l'exploitation, laquelle découle principalement de l'amélioration du bénéfice d'exploitation avant amortissement, partiellement contrebalancées par la hausse des acquisitions d'immobilisations et par l'appréciation rapide du dollar américain par rapport au dollar canadien au cours du premier semestre de l'exercice. En raison des conditions difficiles du marché portugais de la câblodistribution partiellement contrebalancée par l'appréciation de l'euro par rapport au dollar canadien, la direction a revu à la baisse ses projections pour 2009 et s'attend maintenant à générer des flux de trésorerie nets de 85 millions \$, soit une diminution de 10 millions \$ par rapport aux projections initiales. Pour plus de détails, se référer à la rubrique « Projections financières pour l'exercice 2009 ».

## RÉDUCTION DE VALEUR DE L'ÉCART D'ACQUISITION ET DES ACTIFS INCORPORELS

Au cours du deuxième trimestre de l'exercice 2009, la position concurrentielle de la filiale de Cogeco Câble, Cabovisão, dans la péninsule ibérique a continué de se détériorer en raison d'un climat économique défavorable ainsi que par des promotions et des campagnes publicitaires dynamiques et récurrentes de la part des concurrents sur le marché portugais vers la fin du deuxième trimestre. Pour plus de détails, se référer à la rubrique « Secteur de la câblodistribution ». Conformément aux normes comptables actuelles, la direction considère que le recul continu des unités de service et des produits d'exploitation en monnaie locale est plus important et persistant que prévu et qu'il a donné lieu à une diminution de la valeur de l'investissement de la filiale de la Compagnie, Cogeco Câble inc., dans sa filiale portugaise. Par conséquent, la filiale de la Compagnie a procédé à un test de dépréciation sur l'écart d'acquisition et tous les actifs à long terme au 28 février 2009.

L'écart d'acquisition doit être testé pour dépréciation en utilisant une approche en deux étapes. La première étape consiste à comparer la juste valeur d'une unité d'exploitation à sa valeur comptable, y compris tout écart d'acquisition. Lorsque la valeur comptable excède la juste valeur, une deuxième étape est effectuée afin d'évaluer le montant de la réduction de valeur. La filiale de la Compagnie a complété ses tests de dépréciation sur l'écart d'acquisition et a conclu à une réduction de valeur de l'écart d'acquisition au 28 février 2009. Par conséquent, la filiale de la Compagnie a comptabilisé une réduction de valeur hors-caisse sur l'écart d'acquisition de 339,2 millions \$ au cours du deuxième trimestre. La juste valeur de l'unité d'exploitation a été déterminée en utilisant la méthode de l'actualisation des flux de trésorerie prévus. Les flux de trésorerie prévus sont basés sur les projections financières internes et conséquemment, un niveau important de jugement de la direction est utilisé pour les estimer. Un changement significatif dans les hypothèses utilisées pourrait résulter en une autre réduction de valeur de l'écart d'acquisition.

Les actifs incorporels à durée de vie définie, telles que les relations clients, doivent être soumis au test de dépréciation en comparant la valeur comptable de l'actif ou du groupe d'actifs aux flux de trésorerie non actualisés prévus qui résulteront de l'actif ou du groupe d'actifs. La filiale de la Compagnie, Cogeco Câble inc., a complété le test de dépréciation sur les relations clients au 28 février 2009 et a conclu que la valeur comptable des relations clients excédait la juste valeur. Par conséquent, la filiale de la Compagnie a comptabilisé une réduction de valeur hors-caisse sur les relations clients de 60,4 millions \$ au cours du deuxième trimestre.

Au 28 février 2009, l'incidence de la réduction de valeur sur les soldes de la Compagnie de l'écart d'acquisition et des relations clients inscrits à l'actif se détaille comme suit :

<i>(en milliers de dollars)</i>	\$
Écart d'acquisition	339 206
Relations clients	60 442
Impôts futurs	(16 018)
Réduction de valeur, déduction faite des impôts sur les bénéfices connexes	383 630
Part des actionnaires sans contrôle	(259 679)
Réduction de valeur, déduction faite des impôts sur les bénéfices connexes et de la part des actionnaires sans contrôle	123 951

## RÉSULTATS D'EXPLOITATION – DONNÉES CONSOLIDÉES

	Trimestres terminés les			Semestres terminés les		
	28 février 2009	29 février 2008 <sup>(1)</sup>	Variation	28 février 2009	29 février 2008 <sup>(1)</sup>	Variation
<i>(en milliers de dollars, sauf les pourcentages)</i>	\$	\$	%	\$	\$	%
	(non vérifié)	(non vérifié)		(non vérifié)	(non vérifié)	
Produits d'exploitation	311 825	271 894	14,7	620 200	532 149	16,5
Charges d'exploitation	185 162	162 371	14,0	368 833	322 452	14,4
Bénéfice d'exploitation provenant des activités poursuivies avant amortissement	126 663	109 523	15,6	251 367	209 697	19,9
Marge d'exploitation <sup>(2)</sup>	40,6 %	40,3 %		40,5 %	39,4 %	

<sup>(1)</sup> Certains chiffres comparatifs ont été reclassifiés afin de se conformer à la présentation adoptée dans l'exercice en cours. L'information financière de l'exercice précédent a été retraitée pour refléter la reclassification des gains ou des pertes de change des charges d'exploitation aux charges financières.

<sup>(2)</sup> La marge d'exploitation n'a pas de définition normalisée selon les PCGR du Canada; par conséquent, elle peut ne pas être comparable avec des mesures semblables utilisées par d'autres sociétés. Pour plus de détails, consulter la rubrique « Mesures financières non définies par les PCGR ».

**Produits d'exploitation**

Les produits d'exploitation ont augmenté, principalement dans le secteur de la câblodistribution, de 39,9 millions \$, ou 14,7 %, pour atteindre 311,8 millions \$ au deuxième trimestre de l'exercice 2009, tandis qu'ils ont augmenté de 88,1 millions \$, ou 16,5 %, pour atteindre 620,2 millions \$ pour le premier semestre. Les produits d'exploitation tirés du secteur de la câblodistribution, stimulés par l'augmentation du nombre d'unités de service combinée à des hausses tarifaires et à l'acquisition de MaXess Networx<sup>MD</sup>, de FibreWired Burlington Hydro Communications et de Cogeco Data Services (les « acquisitions récentes ») dans l'exploitation canadienne au second semestre de l'exercice 2008 et par l'appréciation de l'euro par rapport au dollar canadien dans l'exploitation européenne, ont augmenté de 39,8 millions \$ ou 15 % et de 87,4 millions \$, ou 16,9 %, respectivement, au deuxième trimestre et au premier semestre de l'exercice 2009.

**Charges d'exploitation**

Au deuxième trimestre et au premier semestre de l'exercice 2009, les charges d'exploitation ont augmenté de 22,8 millions \$ ou 14 %, et de 46,4 millions \$ ou 14,4 %, respectivement, pour atteindre 185,2 millions \$ et 368,8 millions \$, comparativement aux périodes correspondantes de l'exercice précédent. L'augmentation des charges d'exploitation est principalement imputable au secteur de la câblodistribution, en raison de la desserte d'unités de service additionnelles et de l'incidence des acquisitions récentes au Canada et, en Europe, en raison de l'appréciation de l'euro par rapport au dollar canadien et d'une augmentation du niveau des comptes clients irrécouvrables.

**Bénéfice d'exploitation provenant des activités poursuivies avant amortissement**

Le bénéfice d'exploitation provenant des activités poursuivies avant amortissement a augmenté de 17,1 millions \$, ou 15,6 %, essentiellement en raison du secteur de la câblodistribution, pour atteindre 126,7 millions \$ au deuxième trimestre de l'exercice 2009, comparativement au trimestre correspondant de l'exercice précédent. Au cours du semestre terminé le 28 février 2009, le bénéfice d'exploitation provenant des activités poursuivies avant amortissement a augmenté de 41,7 millions \$, ou 19,9 %, pour atteindre 251,4 millions \$. Au cours du deuxième trimestre et du premier semestre de l'exercice, le secteur de la câblodistribution a fourni des apports respectifs de 16,8 millions \$ et de 39,2 millions \$ à la croissance.

## CHARGES FIXES

(en milliers de dollars, sauf les pourcentages)	Trimestres terminés les			Semestres terminés les		
	28 février	29 février	Variation	28 février	29 février	Variation
	2009	2008 <sup>(1)</sup>		2009	2008 <sup>(1)</sup>	
	\$	\$	%	\$	\$	%
	(non vérifié)	(non vérifié)		(non vérifié)	(non vérifié)	
Amortissement	66 785	56 346	18,5	130 848	109 385	19,6
Charges financières	18 028	17 550	2,7	41 806	33 883	23,4

<sup>(1)</sup> Certains chiffres comparatifs ont été reclassifiés afin de se conformer à la présentation adoptée dans l'exercice en cours. L'information financière de l'exercice précédent a été retraitée pour refléter la reclassification des gains ou des pertes de change des charges d'exploitation aux charges financières.

Pour le deuxième trimestre et le premier semestre de l'exercice 2009, l'amortissement a totalisé 66,8 millions \$ et 130,8 millions \$, respectivement, comparativement à 56,3 millions \$ et à 109,4 millions \$ pour les périodes correspondantes de l'exercice précédent. L'augmentation de l'amortissement découle principalement du secteur de la câblodistribution et s'explique par les dépenses en immobilisations additionnelles résultant de l'achat d'équipements à l'abonné en vue d'appuyer la croissance des unités de service, aux récentes acquisitions de l'exploitation canadienne et à l'appréciation de l'euro par rapport au dollar canadien.

Au cours du deuxième trimestre et du premier semestre, les charges financières ont augmenté de 0,5 million \$ et de 7,9 millions \$, comparativement aux périodes correspondantes de l'exercice 2008 en raison de l'appréciation rapide du dollar américain et de l'euro par rapport au dollar canadien et de l'augmentation du niveau d'endettement (soit l'endettement bancaire, les instruments financiers dérivés et la dette à long terme). Plus précisément, les charges financières du secteur de la câblodistribution ont subi l'incidence défavorable de pertes de change chiffrées à 0,6 million \$ au deuxième trimestre de l'exercice 2009 et à 4,4 millions \$ au premier semestre de l'exercice 2009, résultant du fait que la majorité des équipements à l'abonné sont achetés et subséquemment payés en dollars américains. Ces pertes sont essentiellement attribuables à la volatilité inhabituelle du dollar américain par rapport au dollar canadien. Le taux de clôture de la Banque du Canada de la devise américaine par rapport au dollar canadien a fluctué, passant de 1,0620 \$ CA pour un dollar américain au 31 août 2008 à 1,2723 \$ CA pour un dollar américain au 27 février 2009, atteignant un haut de 1,2935 \$ CA pour un dollar américain le 20 novembre 2008. Pour les périodes correspondantes de l'exercice précédent, la filiale de câblodistribution a enregistré une perte de change de 0,2 million \$ et un gain de change de 0,9 million \$, respectivement.

## IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES

Pour le deuxième trimestre de l'exercice 2009, la charge d'impôts s'est élevée à 0,2 million \$, comparativement à une économie de 14,4 millions \$ pour la période correspondante de l'exercice 2008. Pour le premier semestre de l'exercice 2009, la charge d'impôts s'est élevée à 10 millions \$, comparativement à une économie de 5,1 millions \$ pour la période correspondante de l'exercice 2008. Les charges d'impôts pour l'exercice en cours comprennent une réduction des impôts futurs de 16 millions \$ relative à la réduction de valeur comptabilisée au deuxième trimestre dans le secteur de la câblodistribution. Les montants comptabilisés au titre des impôts pour l'exercice précédent tiennent compte de l'incidence de la réduction du taux d'imposition des sociétés annoncée par le gouvernement du Canada lors de son énoncé économique du 16 octobre 2007 et considérée comme pratiquement en vigueur à compter du 14 décembre 2007 (« l'ajustement d'impôts »). La réduction du taux d'imposition des sociétés a donné lieu à une diminution de la charge d'impôts futurs de 24,1 millions \$ pour le deuxième trimestre et le premier semestre de l'exercice 2008. Excluant l'incidence de la réduction de valeur de l'exercice en cours et la réduction du taux d'imposition de l'exercice précédent, la charge d'impôts se serait élevée à 16,2 millions \$ et à 26 millions \$ pour le deuxième trimestre et le premier semestre de l'exercice 2009, comparativement à 9,7 millions \$ et à 19 millions \$ pour les périodes correspondantes de l'exercice précédent. L'augmentation de la charge d'impôts pour l'exercice 2009 découle principalement de la hausse du bénéfice d'exploitation avant amortissement surpassant la hausse des charges fixes.

## PART DES ACTIONNAIRES SANS CONTRÔLE

La part des actionnaires sans contrôle représente une participation d'environ 67,7 % aux résultats de Cogeco Câble. La perte attribuable à la part des actionnaires sans contrôle s'est élevée à 242,7 millions \$ au cours du deuxième trimestre de 2009, et à 226,8 millions \$ au cours du semestre terminé le 28 février 2009, en raison de la réduction de valeur

comptabilisée dans le secteur de la câblodistribution. Le bénéfice attribuable à la part des actionnaires sans contrôle pour les périodes correspondantes de l'exercice précédent se chiffrait à 33,8 millions \$ et à 47,5 millions \$, respectivement.

## BÉNÉFICE NET (PERTE NETTE)

La perte nette pour le deuxième trimestre de l'exercice 2009 s'est élevée à 115,3 millions \$, ou 6,89 \$ par action, comparativement à un bénéfice net de 15,9 millions \$, ou 0,95 \$ par action, pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent. La perte nette pour le premier semestre de l'exercice 2009 s'est élevée à 104,2 millions \$, ou 6,23 \$ par action, comparativement à un bénéfice net de 5,9 millions \$, ou 0,35 \$ par action, pour le semestre correspondant de l'exercice précédent. Les pertes nettes au deuxième trimestre et au premier semestre de l'exercice 2009 sont imputables à la réduction de valeur de 399,6 millions \$ comptabilisée au deuxième trimestre de l'exercice, comme il est décrit à la rubrique « Réduction de valeur de l'écart d'acquisition et des actifs incorporels ». Déduction faite des impôts sur les bénéfices connexes et de la part des actionnaires sans contrôle, la réduction de valeur a réduit de 124 millions \$ le bénéfice net pour le trimestre et le premier semestre. Le bénéfice net de l'exercice 2008 comprenait une économie d'impôts de 24,1 millions \$ découlant de la réduction des taux d'imposition des sociétés au deuxième trimestre de l'exercice 2008, comme il est indiqué à la rubrique « Impôts sur les bénéfices », déduction faite de la part des actionnaires sans contrôle de 16,2 millions \$, pour une incidence nette de 7,9 millions \$ sur le résultat, et des pertes liées aux activités abandonnées de 0,4 million \$ et de 18,1 millions \$ pour le trimestre et le premier semestre de l'exercice 2008, respectivement. Excluant les éléments susmentionnés<sup>(1)</sup>, le bénéfice net se serait chiffré à 8,7 millions \$, ou 0,52 \$ par action<sup>(1)</sup>, et à 19,7 millions \$, ou 1,18 \$ par action, pour le trimestre et le premier semestre terminés le 28 février 2009, respectivement, comparativement à 8,4 millions \$, ou 0,50 \$ par action, ce qui représente des hausses de 3 % et 4 %, et à 16,1 millions \$, ou 0,96 \$ par action, ce qui représente des hausses respectives de 22,7 % et de 22,9 %, pour le deuxième trimestre et premier semestre de l'exercice 2008. La progression du bénéfice net s'explique principalement par la croissance du bénéfice d'exploitation avant amortissement supérieure à la croissance des charges fixes dans le secteur de la câblodistribution de l'exploitation canadienne, partiellement contrebalancée par la diminution du bénéfice d'exploitation avant amortissement, par l'augmentation des charges fixes et par l'incidence défavorable de l'appréciation de l'euro par rapport au dollar canadien pour l'exploitation européenne dans le secteur de la câblodistribution.

## FLUX DE TRÉSORERIE ET LIQUIDITÉS

	Trimestres terminés les		Semestres terminés les	
	28 février 2009	29 février 2008	28 février 2009	29 février 2008
(en milliers de dollars)	\$	\$	\$	\$
	(non vérifié)	(non vérifié)	(non vérifié)	(non vérifié)
<b>Activités d'exploitation provenant des activités poursuivies</b>				
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation <sup>(1)</sup>	100 351	85 374	195 977	166 751
Variation des éléments hors-caisse liés à l'exploitation	20 129	7 568	(45 027)	(27 205)
	120 480	92 942	150 950	139 546
<b>Activités d'investissement provenant des activités poursuivies<sup>(2)</sup></b>	(67 895)	(64 743)	(140 795)	(123 072)
<b>Activités de financement provenant des activités poursuivies<sup>(2)</sup></b>	(36 365)	(22 329)	2 411	(58 586)
<b>Incidence de la variation des taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie libellés en devises étrangères</b>	641	355	1 328	202
<b>Variation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie provenant des activités poursuivies</b>	16 861	6 225	13 984	(41 910)
<b>Variation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie provenant des activités abandonnées</b>	-	-	-	-
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie au début</b>	34 505	18 144	37 472	66 279
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin</b>	51 366	24 369	51 366	24 369

(1) Les flux de trésorerie provenant de l'exploitation n'ont pas de définition normalisée selon les PCGR du Canada; par conséquent, ils peuvent ne pas être comparables avec des mesures semblables utilisées par d'autres sociétés. Pour plus de détails, consulter la rubrique « Mesures financières non définies par les PCGR ».

(2) Excluant les acquisitions d'immobilisations en vertu de contrats de location-acquisition.

Pour le deuxième trimestre de l'exercice 2009, les flux de trésorerie provenant de l'exploitation se sont élevés à 100,4 millions \$, soit une augmentation de 17,5 % par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent,

(1) Les termes indiqués n'ont pas de définition normalisée selon les PCGR du Canada; par conséquent, il peut ne pas être comparable avec des mesures semblables utilisées par d'autres sociétés. Pour plus de détails, consulter la rubrique « Mesures financières non définies par les PCGR ».

laquelle est essentiellement attribuable à la hausse du bénéfice d'exploitation avant amortissement. Les variations des éléments hors-caisse liés à l'exploitation ont généré des rentrées de fonds plus élevées qu'à la période correspondante de l'exercice précédent, principalement en raison d'une augmentation des créiteurs et charges à payer, ainsi que d'une légère réduction des débiteurs au deuxième trimestre de l'exercice 2009 comparativement à une augmentation des débiteurs au deuxième trimestre de l'exercice précédent, partiellement contrebalancée par une augmentation des impôts sur les bénéfices à recevoir.

Pour le premier semestre de l'exercice 2009, les flux de trésorerie provenant de l'exploitation se sont élevés à 196 millions \$, soit une augmentation de 17,5 % par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, laquelle est essentiellement attribuable à la hausse du bénéfice d'exploitation avant amortissement, partiellement contrebalancée par l'augmentation des charges financières et des impôts sur les bénéfices exigibles. Les variations des éléments hors-caisse liés à l'exploitation ont donné lieu à des sorties de fonds plus élevées qu'à la période correspondante de l'exercice précédent, principalement en raison d'une diminution des impôts sur les bénéfices à payer au premier semestre comparativement à une augmentation au cours de l'exercice précédent, et d'une plus importante augmentation des impôts sur les bénéfices à recevoir au cours du premier semestre comparativement à l'année précédente, partiellement contrebalancés par une diminution moindre des créiteurs et charges à payer et une augmentation des débiteurs au cours de l'année précédente.

Au deuxième trimestre de l'exercice 2009, les activités d'investissement provenant des activités poursuivies, y compris les immobilisations acquises en vertu de contrats de location-acquisition, ont totalisé 67,9 millions \$, en raison des acquisitions en immobilisations de 62,5 millions \$ et d'une augmentation de 5,7 millions \$ des charges reportées et autres du secteur de la câblodistribution. Les dépenses en immobilisations, liées principalement au secteur de la câblodistribution, ont augmenté par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, en raison des facteurs suivants :

- Une augmentation des immobilisations de soutien attribuable à l'amélioration des systèmes d'information afin de répondre aux exigences opérationnelles ainsi qu'à l'acquisition d'une nouvelle installation pour l'exploitation canadienne;
- Une augmentation des acquisitions en immobilisations liées à l'infrastructure graduelle s'expliquant principalement par le choix du moment des dépenses liées à l'expansion et à l'amélioration des têtes de ligne, aux dispositifs d'alimentation des systèmes et à la fiabilité de l'équipement afin de soutenir la demande croissante de la clientèle pour les services IHV et de Téléphonie au Canada;
- Une augmentation des extensions de réseaux en raison de l'expansion des réseaux au Canada;
- Une augmentation découlant de l'appréciation du dollar américain et de l'euro par rapport au dollar canadien;
- Ces augmentations ont été partiellement contrebalancées par une diminution des dépenses liées aux équipements à l'abonné qui reflète une diminution de la croissance des unités de service pour l'exploitation canadienne et des pertes nettes d'unités de service pour l'exploitation européenne;
- Une diminution des dépenses en immobilisations liées à la mise à niveau et à la reconstruction du réseau en raison du choix du moment de ces initiatives.

Au premier semestre de l'exercice 2009, les activités d'investissement liées aux activités poursuivies, y compris les immobilisations acquises en vertu de contrats de location-acquisition, ont totalisé 140,8 millions \$, en raison des acquisitions en immobilisations de 129,1 millions \$ et d'une augmentation de 12,9 millions \$ des charges reportées et autres du secteur de la câblodistribution. Les dépenses en immobilisations, liées principalement au secteur de la câblodistribution, ont augmenté par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, en raison des facteurs suivants :

- Une augmentation des immobilisations de soutien attribuable à l'amélioration des systèmes d'information afin de répondre aux exigences opérationnelles ainsi qu'à l'acquisition d'une nouvelle installation pour l'exploitation canadienne et à l'acquisition d'un groupe électrogène pour la filiale canadienne nouvellement acquise, Cogeco Data Services au cours du premier trimestre;
- Une augmentation des acquisitions en immobilisations résultant de l'achat nécessaire d'équipements à l'abonné découlant de la croissance des unités de service, stimulée en partie par l'intérêt continu pour le service de Télévision HD dans l'exploitation canadienne, combinée au déploiement du service de Télévision numérique au Portugal, déduction faite des pertes des unités de service dans d'autres services de l'exploitation européenne;
- Une augmentation des acquisitions en immobilisations liées à l'infrastructure graduelle s'expliquant principalement par le choix du moment des dépenses liées à l'expansion et à l'amélioration des têtes de ligne, aux dispositifs d'alimentation des systèmes et à la fiabilité de l'équipement afin de soutenir la demande croissante de la clientèle pour les services IHV et de Téléphonie au Canada;

- Une augmentation des extensions de réseaux en raison de l'expansion des réseaux au Canada;
- Une augmentation découlant de l'appréciation du dollar américain et de l'euro par rapport au dollar canadien;
- Ces augmentations sont partiellement contrebalancées par la diminution des dépenses en immobilisations liées à la mise à niveau et à la reconstruction du réseau en raison du choix du moment de ces initiatives.

Les charges reportées et autres sont essentiellement attribuables aux coûts de rebranchement dans le secteur de la câblodistribution. Pour le deuxième trimestre et le premier semestre de l'exercice, les hausses des charges reportées et autres se sont élevées à 5,7 millions \$ et à 12,9 millions \$, comparativement à 6,2 millions \$ et à 13,7 millions \$, respectivement. Le ralentissement de la croissance des unités de service explique l'augmentation moindre comptabilisée au cours de l'exercice 2009.

Pour le deuxième trimestre et le premier semestre, la Compagnie a généré des flux de trésorerie nets de 32,1 millions \$ et de 53,9 millions \$, respectivement, comparativement à 19,4 millions \$ et à 42,3 millions \$ un an plus tôt. Ces augmentations par rapport aux périodes correspondantes de l'exercice précédent découlent principalement du secteur de la câblodistribution et s'expliquent par l'augmentation des flux de trésorerie provenant de l'exploitation, laquelle découle principalement de l'amélioration du bénéfice d'exploitation avant amortissement de la filiale de câblodistribution. Ces augmentations ont été partiellement contrebalancées par la hausse des dépenses en immobilisations. Le montant cumulé des dépenses en immobilisations ainsi que des charges reportées a augmenté de 2,3 millions \$ au trimestre terminé le 28 février 2009 et de 17,7 millions \$ au premier semestre de l'exercice 2009, par rapport aux périodes correspondantes de l'exercice précédent, en raison des facteurs expliqués ci-dessus.

Au deuxième trimestre de 2009, l'endettement ayant une incidence sur la trésorerie a diminué de 31,5 millions \$ en raison des flux de trésorerie nets de 32,1 millions \$ et de l'augmentation des éléments hors-caisse liés à l'exploitation de 20,1 millions \$, déduction faite de l'augmentation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie de 16,9 millions \$ et des paiements de dividendes de 1,3 million \$ expliqués ci-dessous. Pour la période correspondante de l'exercice précédent, l'endettement ayant une incidence sur la trésorerie a diminué de 18,2 millions \$, en raison des flux de trésorerie nets de 19,4 millions \$, partiellement contrebalancés par des paiements de dividendes de 1,2 million \$ expliqués ci-dessous.

Au cours du deuxième trimestre de l'exercice 2009, un dividende de 0,08 \$ l'action a été versé par la Compagnie pour les actions subalternes à droit de vote et les actions à droits de vote multiples, pour un total de 1,3 million \$, comparativement à un dividende de 0,07 \$ l'action, pour un total de 1,2 million \$, au deuxième trimestre de l'exercice 2008. Les dividendes versés par une filiale aux actionnaires sans contrôle se sont élevés à 3,9 millions \$ au deuxième trimestre de l'exercice 2009, donnant lieu à des paiements de dividendes consolidés de 5,3 millions \$.

Au premier semestre de 2009, l'endettement ayant une incidence sur la trésorerie a augmenté de 12,3 millions \$ en raison de la diminution des éléments hors-caisse liés à l'exploitation de 45 millions \$, de l'augmentation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie de 13,9 millions \$ et des paiements de dividendes de 2,7 millions \$, partiellement contrebalancés par les flux de trésorerie nets de 53,9 millions \$. L'endettement a été augmenté par l'émission, le 1<sup>er</sup> octobre 2008, de billets garantis de premier rang de séries A et B dans le secteur de la câblodistribution et par l'augmentation de 28,1 millions \$ de l'endettement bancaire, déduction faite du remboursement des billets garantis de premier rang de série A de 150 millions \$ US et des instruments financiers dérivés connexes de 56,2 millions \$, venant tous deux à échéance le 31 octobre 2008, pour un total de 238,7 millions \$, et des remboursements nets sur les emprunts rotatifs du secteur de la câblodistribution de 23 millions \$. Pour la période correspondante de l'exercice précédent, l'endettement ayant une incidence sur la trésorerie a diminué de 52,6 millions \$, principalement en raison des flux de trésorerie nets de 42,3 millions \$ et de la réduction de 41,9 millions \$ de la trésorerie et des équivalents de trésorerie partiellement utilisés pour contrebalancer la réduction de 27,2 millions \$ des éléments hors-caisse liés à l'exploitation, partiellement contrebalancés par le versement de dividendes de 2,3 millions \$ décrit ci-dessous.

Au cours du premier semestre de l'exercice 2009, un dividende trimestriel de 0,08 \$ l'action a été versé par la Compagnie pour les actions subalternes à droit de vote et les actions à droits de vote multiples, pour un total de 2,7 millions \$, comparativement à un dividende trimestriel de 0,07 \$ l'action, pour un total de 2,3 millions \$, au premier semestre de l'exercice 2008. Les dividendes versés par une filiale aux actionnaires sans contrôle se sont élevés à 7,9 millions \$ au semestre terminé le 28 février 2009, donnant lieu à des paiements de dividendes consolidés de 10,6 millions \$.

Au 28 février 2009, le fonds de roulement déficitaire de la Compagnie se chiffrait à 348,8 millions \$, comparativement à 611,8 millions \$ au 31 août 2008. La diminution de ce déficit est principalement attribuable au secteur de la câblodistribution et découle du remboursement des billets garantis de premier rang de série A de 150 millions \$ US et des instruments financiers dérivés connexes pour un total de 238,7 millions \$ au 31 octobre 2008 au moyen du produit de l'émission de billets garantis de premier rang de séries A et B. Dans le cours normal de ses activités de câblodistribution, COGECO maintient un fonds de roulement déficitaire en raison de débiteurs peu élevés, puisqu'une grande partie des clients de la filiale de câblodistribution paient avant que les services ne soient rendus, contrairement aux créiteurs et charges à payer, qui sont payés lorsque les produits ont été livrés et les services rendus, permettant ainsi à Cogeco Câble d'utiliser la trésorerie et les équivalents de trésorerie pour réduire l'endettement.

Au 28 février 2009, Cogeco Câble avait utilisé 476,8 millions \$ de son crédit à terme de 885 millions \$, pour une disponibilité restante de 408,2 millions \$, et la Compagnie avait utilisé 12,3 millions \$ de son crédit à terme de 50 millions \$, pour une disponibilité restante de 37,7 millions \$.

Les hypothèses utilisées lors des évaluations actuarielles effectuées pour l'exercice terminé le 31 août 2008 ont été révisées pour refléter les taux de rendements actuels et les conditions de marché, et ainsi, la Compagnie prévoit que les paiements requis pour combler le déficit actuariel de ses régimes de retraite à prestations déterminées seront plus élevés au cours de l'exercice 2009 qu'ils ne l'ont été en 2008. Considérant les évaluations actuarielles du 31 août 2008, la Compagnie prévoit que ses paiements seront d'approximativement 1 million \$ pour l'exercice financier 2009.

Les transferts de fonds de filiales de COGECO qui ne sont pas en propriété exclusive sont soumis à l'approbation du conseil d'administration des filiales et peuvent également être restreints en vertu des modalités de certains instruments d'emprunt. Conformément au droit des sociétés et aux lois sur les valeurs mobilières applicables, des transferts de fonds importants de COGECO peuvent être soumis à l'approbation des actionnaires minoritaires.

## SITUATION FINANCIÈRE

Depuis le 31 août 2008, les soldes des postes « immobilisations », « actifs incorporels », « écart d'acquisition », « créditeurs et charges à payer », « actifs d'impôts futurs », « impôts sur les bénéfiques à recevoir », « impôts sur les bénéfiques à payer », « passifs d'impôts futurs », « trésorerie et équivalents de trésorerie », « endettement » et « part des actionnaires sans contrôle » ont subi des variations importantes.

L'augmentation de 28,1 millions \$ des immobilisations s'explique principalement par l'accroissement des acquisitions d'immobilisations en vue de soutenir la croissance des unités de service, par les acquisitions récentes au Canada et par l'appréciation de l'euro et du dollar américain par rapport au dollar canadien dans le secteur de la câblodistribution. Les diminutions de 66,2 millions \$ et de 326,1 millions \$ des actifs incorporels et de l'écart d'acquisition et la diminution de 14,2 millions \$ des passifs d'impôts futurs découlent de la réduction de valeur comptabilisée à l'égard de l'investissement de la filiale de câblodistribution dans Cabovisão au cours du deuxième trimestre et dont il est question à la rubrique « Réduction de valeur de l'écart d'acquisition des actifs incorporels », déduction faite de l'appréciation de l'euro par rapport au dollar canadien. La diminution de 25,9 millions \$ des créditeurs et charges à payer et l'augmentation de 13,9 millions \$ de la trésorerie et des équivalents de trésorerie découlent de l'échéancier des paiements faits aux fournisseurs et des fluctuations de la valeur de l'euro par rapport au dollar canadien dans le secteur de la câblodistribution. La diminution de 5,7 millions \$ des actifs d'impôts futurs découle de l'utilisation de crédits d'impôt minimum de l'Ontario et de pertes fiscales reportées pour réduire le montant des impôts à payer dans le secteur de la câblodistribution. L'augmentation de 6,6 millions \$ des impôts sur les bénéfiques à recevoir et la diminution de 9,6 millions \$ des impôts sur les bénéfiques à payer proviennent principalement des versements d'impôts relatifs à l'exercice 2008 effectués par la filiale de câblodistribution au premier trimestre de l'exercice 2009. L'endettement a augmenté de 32,1 millions \$ en raison des facteurs dont il a été fait mention précédemment à la rubrique intitulée « Flux de trésorerie et liquidités » et de l'incidence défavorable de l'appréciation du dollar américain et de l'euro par rapport au dollar canadien, contrebalancés en partie par l'augmentation de 34,3 millions \$ de la juste valeur des conventions d'échange de devises croisées relatives aux billets garantis de premier rang, série A, émis le 1<sup>er</sup> octobre 2008. La diminution de 228,2 millions \$ de la part des actionnaires sans contrôle est imputable à la réduction de valeur comptabilisée sur l'investissement de la filiale de câblodistribution dans Cabovisão au deuxième trimestre de l'exercice, comme il est indiqué à la rubrique « Réduction de valeur de l'écart d'acquisition et des actifs incorporels », déduction faite de l'amélioration des résultats de l'exploitation de la filiale de câblodistribution, excluant la réduction de valeur.

Le tableau suivant présente une description des données liées aux actions de COGECO au 31 mars 2009 :

	Nombre d'actions/d'options	Montant (en milliers de dollars)
<b>Actions ordinaires</b>		
Actions à droits de vote multiples	1 842 860	12
Actions subalternes à droit de vote	14 898 762	120 058
<b>Options d'achat d'actions subalternes à droit de vote</b>		
Options en cours	123 358	
Options pouvant être levées	123 358	

Dans le cours normal de ses activités, COGECO a contracté des obligations financières principalement sous forme de dette à long terme, de contrats de location-acquisition et de location-exploitation ainsi que de garanties. Les obligations de COGECO, décrites dans le rapport de gestion annuel de l'exercice 2008 n'ont pas changé de façon importante depuis

le 31 août 2008, exception faite du nouveau financement dans le secteur de la câblodistribution présenté dans la rubrique « Flux de trésorerie et liquidités ».

## DÉCLARATION DE DIVIDENDES

Au cours de sa réunion du 8 avril 2009, le conseil d'administration de COGECO a déclaré un dividende déterminé trimestriel de 0,08 \$ par action pour les actions subalternes à droit de vote et les actions à droits de vote multiples, payable le 6 mai 2009 aux actionnaires inscrits en date du 22 avril 2009. La déclaration, le montant et la date de tout dividende futur continueront d'être examinés et approuvés par le conseil d'administration de la Compagnie, lequel fondera sa décision sur la situation financière, les résultats d'exploitation et les besoins de trésorerie de la Compagnie, ainsi que sur d'autres facteurs qu'il jugera pertinents, à sa seule discrétion. En outre, rien ne garantit que des dividendes seront déclarés et, si déclarés, le montant des dividendes et le moment de leur déclaration peuvent varier.

## GESTION FINANCIÈRE

Le 22 janvier 2009, la filiale de câblodistribution de la Compagnie, Cogeco Câble, a conclu une convention d'échange avec une institution financière dans le but de fixer le taux d'intérêt variable de référence relatif aux facilités d'emprunts à terme libellées en euros pour un montant nominal de 111,5 millions €. Le taux d'intérêt prévu par la convention d'échange visant à couvrir les emprunts à terme a été fixé à 2,08 % jusqu'à leur échéance le 28 juillet 2011. La valeur nominale de la convention d'échange diminuera en fonction de l'échéancier d'amortissement des emprunts à terme. Outre cette convention d'échange de taux d'intérêt à 2,08 %, Cogeco Câble continuera de payer la marge applicable sur ces emprunts à terme, conformément aux modalités de son crédit à terme. Depuis l'émission, le 22 janvier 2009, la juste valeur du passif lié à la convention d'échange de taux d'intérêt a augmenté de 1,3 million \$, et ce montant est comptabilisé à titre de réduction des autres éléments du résultat étendu, déduction faite d'impôts de 0,4 million \$ et de la part des actionnaires sans contrôle de 0,6 million \$.

Le 1<sup>er</sup> octobre 2008, Cogeco Câble a conclu des conventions d'échange de devises croisées en vue de fixer les paiements d'intérêt et de capital sur les billets garantis de premier rang, série A, de 190 millions \$ US, venant à échéance le 1<sup>er</sup> octobre 2015. Ces conventions ont eu pour effet de convertir le taux nominal annuel américain de 7,00 % en taux d'intérêt annuel moyen de 7,24 % en dollars canadiens. Le taux de change applicable au capital de la dette a été fixé à 1,0625 \$ CA pour un dollar américain. Depuis l'émission le 1<sup>er</sup> octobre 2008, les montants dus en vertu des billets garantis de premier rang, série A, d'une valeur de 190 millions \$ US ont augmenté de 39,9 millions \$ en raison de l'appréciation du dollar américain par rapport au dollar canadien. La juste valeur des conventions d'échange de devises croisées a augmenté d'un montant net de 35,5 millions \$, dont 39,9 millions \$ ont contrebalancé la perte de change sur la dette libellée en dollars américains. L'écart de 4,3 millions \$ a été constaté à titre de diminution des autres éléments du résultat étendu, déduction faite des impôts de 1,2 million \$ et de la part des actionnaires sans contrôle de 2,1 millions \$.

L'investissement net de Cogeco Câble dans la filiale étrangère autonome, Cabovisão, est exposé au risque de marché relatif à la fluctuation des taux de change, principalement la fluctuation de la valeur du dollar canadien par rapport à l'euro. Ce risque est réduit puisque la majeure partie du prix d'achat de Cabovisão a été empruntée directement en euros. Cette dette est désignée comme élément de couverture de l'investissement net dans les filiales étrangères autonomes et, par conséquent, Cogeco Câble a réalisé un gain de change de 11,4 millions \$ au premier semestre de l'exercice 2009, qui est présenté dans les autres éléments du résultat étendu, déduction faite de la part des actionnaires sans contrôle de 7,7 millions \$. Le taux de change utilisé pour convertir en dollars canadiens les montants des comptes du bilan libellés en euros au 28 février 2009 s'établissait à 1,6129 \$ l'euro, comparativement à 1,5580 \$ l'euro au 31 août 2008. Les taux de change moyens en vigueur au deuxième trimestre et au premier semestre utilisés pour convertir les résultats d'exploitation de l'exploitation européenne s'établissaient à 1,6265 \$ l'euro et à 1,5864 \$ l'euro, respectivement, comparativement à 1,4741 \$ l'euro et à 1,4430 \$ l'euro, respectivement, aux périodes correspondantes de l'exercice 2008.

Le tableau ci-dessous présente l'impact d'une variation de 10 % du taux de change moyen de l'euro en dollars canadiens sur les activités européennes du secteur de câblodistribution pour le premier semestre terminé le 28 février 2009 :

Semestre terminé le 28 février 2009 (en milliers de dollars)	Données présentées \$ (non vérifié)	Incidence du taux de change \$ (non vérifié)
Produits d'exploitation	123 304	12 330
Bénéfice d'exploitation avant amortissement	38 678	3 868

La Compagnie est également tributaire des taux de change, et principalement de la variation de la valeur du dollar américain par rapport au dollar canadien en ce qui a trait aux acquisitions d'équipement, puisque la majorité des équipements à l'abonné dans le secteur de la câblodistribution sont achetés et subséquemment payés en devise américaine. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la rubrique « Charges fixes » du présent rapport de gestion et à la note 14 des états financiers consolidés intitulée « Risque de change ».

## SECTEUR DE LA CÂBLODISTRIBUTION

### STATISTIQUES SUR LES CLIENTS

	28 février 2009	Ajouts nets (pertes nettes)				% de pénétration <sup>(1)</sup>	
		Trimestres terminés les		Semestres terminés les		28 février 2009	29 février 2008
		28 février 2009	29 février 2008	28 février 2009	29 février 2008		
Unités de service	2 795 214	25 626	56 196	78 340	139 220	-	-
Clients du service de Câble de base	1 144 074	(9 953)	4 593	(9 155)	17 590	-	-
Clients du service IHV <sup>(2)</sup>	650 098	3 030	17 154	17 330	46 254	58,8	56,1
Clients du service de Télévision numérique	514 917	25 102	17 879	48 719	34 132	45,5	49,1
Clients du service de Téléphonie <sup>(3)</sup>	486 125	7 447	16 570	21 446	41 244	46,5	43,1

(1) En pourcentage des clients du service de Câble de base, là où le service est offert.

(2) Le nombre de clients abonnés seulement au service IHV, compte non tenu du service de Câble de base, s'élevait à 85 487 au 28 février 2009, comparativement à 81 745 au 29 février 2008.

(3) Le nombre de clients abonnés seulement au service de Téléphonie, compte non tenu du service de Câble de base, s'élevait à 31 109 au 28 février 2009, comparativement à 22 054 au 29 février 2008.

Dans le secteur de la câblodistribution, les ajouts nets d'unités de service au deuxième trimestre et au premier semestre ont diminué par rapport aux périodes correspondantes de l'exercice précédent, ce qui constitue un signe précurseur de l'arrivée à maturité de certains services de l'exploitation canadienne et reflète la conjoncture économique difficile au Portugal. Pour le trimestre et le premier semestre, les pertes nettes de clients du service de Câble de base se sont chiffrées respectivement à 9 953 clients et à 9 155 clients, comparativement à des ajouts nets de 4 593 clients et de 17 590 clients aux périodes correspondantes de l'exercice précédent. Cette diminution est imputable aux pertes nettes de clients de l'exploitation européenne, lesquelles reflètent la conjoncture économique défavorable persistante dans la péninsule ibérique, les campagnes de promotion et de publicité dynamiques et récurrentes des concurrents pour leur troisième service respectif au cours de la seconde moitié du deuxième trimestre sur le marché portugais, déduction faite des augmentations enregistrées au sein du secteur de l'exploitation canadienne découlant des améliorations constantes de l'offre de services, des activités de marketing ciblées et d'une hausse considérable des abonnements dans les marchés frontaliers en raison de la conversion imminente au numérique du système à ondes hertziennes aux États-Unis. Pour le trimestre et le premier semestre, le nombre d'ajouts nets au service IHV s'est chiffré respectivement à 3 030 clients et à 17 330 clients, comparativement à 17 154 clients et à 46 254 clients pour les périodes correspondantes de l'exercice précédent. La croissance du nombre d'ajouts nets pour le service IHV s'explique principalement par l'amélioration de l'offre de produits, l'incidence du trio (Connexion complète Cogeco) de services de Télévision, IHV et de Téléphonie et les activités promotionnelles de l'exploitation canadienne, contrebalancée par les pertes nettes de clients de l'exploitation européenne en raison des facteurs susmentionnés. Les ajouts nets de clients du service de Télévision numérique se sont chiffrés à 25 102 clients et à 48 719 clients pour le trimestre et le premier semestre terminés le 28 février 2009, respectivement, comparativement à 17 879 clients et à 34 132 clients pour les périodes correspondantes de l'exercice précédent. L'augmentation est attribuable aux initiatives de marketing ciblées au second semestre de 2008 et en 2009 visant à améliorer la pénétration de marché, au fort intérêt continu des clients pour le service de Télévision HD de l'exploitation canadienne ainsi qu'au lancement du service de Télévision numérique au Portugal au troisième trimestre de l'exercice 2008. Au cours du trimestre et du premier semestre, les clients du service de Téléphonie ont augmenté de 7 447 clients et de 21 446 clients, respectivement, pour atteindre 486 125 clients au 28 février 2009, comparativement à une croissance de 16 570 clients et de 41 244 clients pour les périodes correspondantes de l'exercice précédent. Le ralentissement de la croissance est surtout attribuable au taux de pénétration élevé dans les secteurs où ce service était déjà offert et au nombre réduit de nouvelles régions où le service a été lancé dans le secteur de l'exploitation canadienne, contrebalancé par les pertes nettes de clients au sein du secteur de l'exploitation européenne en raison de la conjoncture économique défavorable. Au Canada, la couverture du service de Téléphonie, exprimée à titre de pourcentage des foyers câblés par ce service, a maintenant atteint 89 %, contre 80 % au 29 février 2008. Le service est offert dans tous les territoires desservis par la Compagnie au Portugal.

Outre le lancement de nouvelles chaînes et stratégies de fidélisation de la clientèle au cours du trimestre dans l'exploitation européenne, de nouvelles initiatives de marketing et d'exploitation sont en train d'être mises en œuvre, ce qui devrait contribuer à réduire l'attrition de la clientèle au cours des trimestres à venir.

## RÉSULTATS D'EXPLOITATION

	Trimestres terminés les			Semestres terminés les		
	28 février 2009	29 février 2008 <sup>(1)</sup>	Variation	28 février 2009	29 février 2008 <sup>(1)</sup>	Variation
<i>(en milliers de dollars, sauf les pourcentages)</i>	\$	\$	%	\$	\$	%
	(non vérifié)	(non vérifié)		(non vérifié)	(non vérifié)	
Produits d'exploitation	304 920	265 102	15,0	604 358	516 935	16,9
Charges d'exploitation	176 421	152 765	15,5	350 155	302 261	15,8
Honoraires de gestion – COGECO inc.	3 038	3 679	(17,4)	9 019	8 714	3,5
Bénéfice d'exploitation provenant des activités poursuivies avant amortissement	125 461	108 658	15,5	245 184	205 960	19,0
Marge d'exploitation	41,1 %	41,0 %		40,6 %	39,8 %	

<sup>(1)</sup> Certains chiffres comparatifs ont été reclassifiés afin de se conformer à la présentation adoptée dans l'exercice en cours. L'information financière de l'exercice précédent a été retraitée pour refléter la reclassification des gains ou pertes de change des charges d'exploitation aux charges financières.

### Produits d'exploitation

Les produits d'exploitation consolidés ont augmenté de 39,8 millions \$, ou 15 %, pour atteindre 304,9 millions \$ au deuxième trimestre de l'exercice 2009, tandis qu'ils ont augmenté de 87,4 millions \$, ou 16,9 %, pour atteindre 604,4 millions \$ pour le premier semestre, comparativement aux périodes correspondantes de l'exercice précédent. Stimulés par l'augmentation du nombre d'unités de service combinée à des hausses tarifaires et à l'acquisition de MaXess Network<sup>MD</sup>, de FibreWired Burlington Hydro Communications et de Cogeco Data Services (les « acquisitions récentes ») au second semestre de l'exercice 2008, les produits d'exploitation au Canada ont augmenté de 38,5 millions \$, ou 18,8 %, au deuxième trimestre et de 79,6 millions \$, ou 19,8 % pour le premier semestre.

Les produits d'exploitation de l'exploitation européenne ont augmenté de 1,3 million \$, ou 2,2 %, pour atteindre 61,2 millions \$ au deuxième trimestre de l'exercice 2009, tandis que les produits d'exploitation ont augmenté de 7,8 millions \$, ou 6,7 %, pour atteindre 123,3 millions \$ pour le premier semestre, comparativement aux périodes correspondantes de l'exercice précédent. L'augmentation s'explique par l'appréciation de l'euro par rapport au dollar canadien, malgré une perte attribuable aux unités de service au premier semestre. Les produits d'exploitation de l'exploitation européenne, exprimés dans la monnaie locale pour le deuxième trimestre, se sont établis à 37,6 millions €, soit une diminution de 3 millions €, ou 7,4 %, et se sont établis à 77,8 millions € pour le premier semestre, soit une baisse de 2,3 millions €, ou 2,8 %.

### Charges d'exploitation

Au cours du deuxième trimestre et du premier semestre de l'exercice 2009, les charges d'exploitation, excluant les honoraires de gestion payables à COGECO inc., ont augmenté de 23,7 millions \$ et de 47,9 millions \$ pour atteindre 176,4 millions \$ et 350,2 millions \$, respectivement, soit des hausses de 15,5 % et de 15,8 % comparativement à l'exercice précédent. L'augmentation des charges d'exploitation est principalement imputable à la desserte d'unités de service additionnelles et à l'incidence des acquisitions récentes au Canada et, en Europe, à l'appréciation de l'euro par rapport au dollar canadien et à une augmentation du niveau de comptes clients irrécouvrables. Les charges d'exploitation de l'exploitation européenne, exprimés dans la monnaie locale se sont établis à 26,7 millions € pour le deuxième trimestre et à 53,3 millions € pour le premier semestre, soit des augmentations de 0,9 millions €, ou 3,5 %, et 0,5 millions €, ou 0,9 % comparativement aux mêmes périodes de l'exercice précédent.

### Bénéfice d'exploitation avant amortissement

Le bénéfice d'exploitation avant amortissement du deuxième trimestre et du premier semestre de l'exercice 2009 a augmenté de 16,8 millions \$, ou 15,5 %, pour s'établir à 125,5 millions \$, et de 39,2 millions \$, ou 19 %, pour s'établir à 245,2 millions \$, respectivement. Cette augmentation est principalement attribuable à différentes hausses de tarifs, aux acquisitions récentes et aux produits supplémentaires générés par la croissance des unités de service dans le secteur de la câblodistribution au Canada, qui ont surpassé l'augmentation des charges d'exploitation. Au deuxième trimestre et au premier semestre de l'exercice 2009, le bénéfice d'exploitation avant amortissement de l'exploitation canadienne s'est

accru de 20,9 millions \$ et de 39,9 millions \$ pour atteindre 107,6 millions \$ et 206,5 millions \$, respectivement, soit des hausses de 24,1 % et de 23,9 %. Le bénéfice d'exploitation avant amortissement de l'exploitation européenne est passé de 21,9 millions \$ à 17,8 millions \$ et de 39,3 millions \$ à 38,7 millions \$, respectivement, au deuxième trimestre et au premier semestre de l'exercice 2009, ce qui représente des diminutions de 18,7 % et de 1,6 %. Exprimé en monnaie locale, le bénéfice d'exploitation avant amortissement s'est chiffré à 10,9 millions € et à 24,4 millions €, respectivement, pour le deuxième trimestre et le premier semestre de l'exercice 2009, en baisse de 3,9 millions €, ou 26,4 %, et de 2,7 millions €, ou 10,1 %.

La marge d'exploitation de Cogeco Câble est demeurée essentiellement inchangée pour le deuxième trimestre à 41,1 %, contre 41 % pour la période correspondante de l'exercice précédent. La marge d'exploitation de l'exploitation canadienne est passée de 42,3 % à 44,2 %. Cette amélioration contrebalance la diminution de la marge d'exploitation de l'exploitation européenne, laquelle est passée de 36,6 % à 29,1 %. Pour le premier semestre de l'exercice 2009, la marge d'exploitation consolidée a augmenté, passant de 39,8 % à 40,6 %, la marge d'exploitation de l'exploitation canadienne augmentant pour passer de 41,5 % à 42,9 % et la marge d'exploitation de l'exploitation européenne diminuant pour passer de 34 % à 31,4 % comparativement à l'exercice précédent.

## PROJECTIONS FINANCIÈRES POUR L'EXERCICE 2009

En raison du climat économique défavorable persistant et au renouvellement des initiatives de marketing des concurrents sur le marché portugais dans le secteur de la câblodistribution, la filiale de la Compagnie, Cogeco Câble, a comptabilisé une réduction de valeur hors-caisse de 399,6 millions \$ sur son investissement net dans sa filiale au Portugal, Cabovisão, au cours du deuxième trimestre de 2009. Déduction faite des impôts sur les bénéfices connexes et de la part des actionnaires sans contrôle, la réduction de valeur a eu une incidence défavorable de 124 millions \$ sur le bénéfice net au cours du deuxième trimestre de 2009. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la rubrique « Réduction de valeur de l'écart d'acquisition et des actifs incorporels ». En outre, les résultats financiers du secteur de la câblodistribution de l'exploitation européenne ont été révisés à la baisse pour tenir compte de la situation qui prévaut sur le marché portugais, laquelle est décrite ci-dessus, et le taux de change utilisé pour établir les projections révisées de 2009 pour l'exploitation européenne est passé à 1,60 \$ l'euro alors qu'il se chiffrait à 1,50 \$ l'euro en vertu des projections initiales.

Finalement, le secteur de la câblodistribution de l'exploitation canadienne et les activités de radiodiffusion continuent d'afficher de solides résultats et la direction prévoit respecter ses projections initiales pour l'exercice 2009.

### Données consolidées

	Projections révisées	
	datées du 8 avril 2009 Exercice 2009	Projections Exercice 2009
(en millions de dollars)	\$	\$
Projections financières		
Produits d'exploitation	1 238	1 243
Bénéfice d'exploitation avant amortissement	505	513
Bénéfice net (perte nette)	(87)	35
Flux de trésorerie nets	85	95

**Secteur de la câblodistribution**

	Projections révisées datées du 8 avril 2009 Exercice 2009	Projections Exercice 2009
	\$	\$
<i>(en millions de dollars, sauf les ajouts nets de clients et la marge d'exploitation)</i>		
<b>Projections financières</b>		
Produits d'exploitation	1 205	1 210
Bénéfice d'exploitation avant amortissement	500	508
Marge d'exploitation	42%	42%
Charges financières	70	70
Amortissement	270	275
Impôts sur les bénéfices exigibles	50	50
Dépenses en immobilisations et charges reportées	300	300
Flux de trésorerie nets	80	90
<b>Projections à l'égard des ajouts nets de clients</b>		
Unités de service	100 000	100 000

**Autre secteur**

	Projections révisées datées du 8 avril 2009 Exercice 2009	Projections Exercice 2009
	\$	\$
<i>(en millions de dollars)</i>		
<b>Projections financières</b>		
Produits d'exploitation	33	33
Bénéfice d'exploitation avant amortissement	5	5

**INCERTITUDES ET PRINCIPAUX FACTEURS DE RISQUE**

Il n'y a eu aucun changement important dans les incertitudes et principaux facteurs de risque auxquels est exposée la Compagnie depuis le 31 août 2008, à l'exception des éléments décrits ci-dessous. Une description détaillée des incertitudes et principaux facteurs de risque auxquels est exposée COGECO figure dans le rapport de gestion annuel de 2008.

Cogeco Câble dessert certaines régions en Ontario (Burlington et Windsor) et au Portugal (Palmela) où l'industrie automobile est une activité économique importante pour ces collectivités. Le ralentissement économique qui touche depuis quelques mois l'industrie automobile pourrait avoir un impact défavorable sur le niveau d'activité économique et sur l'acquisition de biens et services des consommateurs de ces collectivités. Lors de périodes de récession précédentes, la demande pour les services de télécommunications par câble s'est avérée solide. Toutefois, il n'y a aucune assurance que la demande demeure solide durant une récession mondiale et prolongée.

Malgré le bilan solide de Cogeco Câble et la gestion proactive de l'échéance des dettes, la conjoncture financière actuelle et la crise du crédit pourraient entraîner une diminution de la disponibilité des capitaux tant sur le marché de la dette que de l'équité au cours des années à venir. Lors de l'atteinte des échéances des crédits à terme et autres sources de financement actuels de Cogeco Câble, les conditions des financements bancaires ou autres pourraient s'avérer moins favorables au renouvellement.

La conjoncture actuelle risque aussi d'avoir une incidence sur les régimes de retraite à prestations déterminées de la Compagnie, étant donné que rien ne garantit que le rendement réel sur les actifs des régimes de retraite soit semblable au taux de rendement prévu dans la plus récente évaluation actuarielle. Des modifications dictées par le marché peuvent se traduire par des variations dans les hypothèses utilisés dans les prochaines évaluations actuarielles, ce qui pourrait obliger la Compagnie à faire des contributions futures aux régimes de retraite à prestations déterminées qui pourraient différer de façon importante des contributions actuelles de la Compagnie.

La Compagnie est exposée aux risques liés à la fluctuation des taux d'intérêt sur les instruments financiers à taux d'intérêt fixe et variable. Les fluctuations des taux d'intérêt auront une incidence sur l'évaluation, le recouvrement et le

remboursement de ces instruments qui pourraient se traduire par un impact important sur les charges financières de la Compagnie. Au 28 février 2009, 76% de la dette de Cogeco Câble portait intérêt à taux fixe.

La volatilité actuelle de l'échange de devises et du taux d'intérêt est anormalement élevée dans les marchés financiers et il pourrait en résulter une augmentation du risque sur les instruments de couverture dans lesquels Cogeco Câble est partie prenante advenant qu'une ou plusieurs contreparties à ces instruments rencontrent des difficultés financières et ne puissent respecter leurs obligations.

Les services de télévision numérique terrestres devraient être lancés au Portugal au second semestre de l'exercice en cours. Cet événement pourrait donner lieu à une certaine attrition des clients du service de Câble de base et, par conséquent, avoir une incidence défavorable sur les unités de service du secteur de la câblodistribution.

## **CONVENTIONS ET ESTIMATIONS COMPTABLES**

Il n'y a eu aucun changement important dans les conventions et dans les estimations comptables de COGECO de même que dans les prises de position comptables futures depuis le 31 août 2008, à l'exception des éléments décrits ci-dessous. Une description des conventions et des estimations comptables de la Compagnie figure dans le rapport de gestion annuel de 2008.

### ***Informations à fournir concernant le capital et instruments financiers***

Avec prise d'effet le 1<sup>er</sup> septembre 2008, la Compagnie a adopté le chapitre 1535 du Manuel de l'Institut Canadien des Comptables Agréés (« ICCA »), *Informations à fournir concernant le capital*, le chapitre 3862, *Instruments financiers – informations à fournir* et le chapitre 3863, *Instruments financiers – présentation*.

#### *Informations à fournir concernant le capital*

Le chapitre 1535 du Manuel de l'ICCA exige qu'une entité présente des informations de façon à permettre aux utilisateurs des états financiers d'évaluer ses objectifs, politiques et procédures en matière de gestion du capital, y compris les exigences en matière de capital auxquelles l'entité est soumise en vertu de règles extérieures et les conséquences en cas de non-conformité aux règles en question. Ces nouvelles informations à fournir sont présentées à la note 14 des états financiers consolidés intermédiaires de la Compagnie.

#### *Instruments financiers*

Le chapitre 3862, qui porte sur les informations à fournir concernant les instruments financiers, impose aux entités de fournir des informations au sujet de l'importance des instruments financiers au regard de la situation financière et de la performance financière de l'entité et de la nature et l'ampleur des risques découlant des instruments financiers auxquels l'entité est exposée au cours de la période et à la date du bilan, ainsi que de la façon dont l'entité gère ces risques.

Le chapitre 3863 établit des normes quant à la présentation des instruments financiers et des dérivés non financiers. Il traite du classement des instruments financiers, par leur émetteur, dans les passifs ou dans les capitaux propres, du classement des intérêts, dividendes, gains et pertes correspondants, et des circonstances dans lesquelles les actifs financiers et les passifs financiers sont compensés.

L'adoption de ces normes n'a eu aucune incidence sur le classement et la mesure des instruments financiers de la Compagnie. Les nouvelles informations présentées conformément à ces nouveaux chapitres sont incluses à la note 14 des états financiers consolidés intermédiaires de la Compagnie.

### ***Normes générales de présentation des états financiers***

L'ICCA a modifié le chapitre 1400 du Manuel de l'ICCA, *Normes générales de présentation des états financiers*, en précisant que la direction doit évaluer la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation lors de l'établissement des états financiers. Ces modifications, y compris les exigences connexes en matière d'informations à fournir, ont été adoptées par la Compagnie le 1<sup>er</sup> septembre 2008 et n'ont pas eu d'incidence sur les états financiers consolidés intermédiaires.

### ***Risque de crédit et juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers***

Le 20 janvier 2009, le Comité sur les problèmes nouveaux (« CPN ») du Conseil des normes comptables du Canada a publié l'abrégé 173, *Risque de crédit et juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers*, qui établit des lignes directrices exigeant qu'une entité tienne compte de son propre risque de crédit ainsi que du risque de crédit de la contrepartie lorsqu'elle détermine la juste valeur des actifs et des passifs financiers, y compris les instruments dérivés. Le

CPN-173 s'applique à tous les actifs et passifs financiers évalués à la juste valeur pour les états financiers annuels et intermédiaires des périodes se terminant à compter du 20 janvier 2009 et il s'applique à la Compagnie à compter du deuxième trimestre de 2009, avec application rétrospective au début de l'exercice en cours, sans retraitement des périodes antérieures. L'adoption de ce nouvel abrégé au cours du deuxième trimestre a donné lieu à une diminution de 3,5 millions \$ des actifs liés aux instruments financiers dérivés, à une diminution de 1 million \$ du passif d'impôts futurs, à une diminution de 1,8 millions \$ de la part des actionnaires sans contrôle et à une diminution de 0,8 millions \$ des autres éléments du résultat étendu cumulé au 1<sup>er</sup> décembre 2008 et n'a pas eu d'incidence importante sur le bilan consolidé au 1<sup>er</sup> septembre 2008.

## **PRISES DE POSITION COMPTABLES FUTURES**

### ***Regroupements d'entreprises, états financiers consolidés et participations sans contrôle***

En janvier 2009, l'ICCA a publié le chapitre 1582, *Regroupements d'entreprises*, qui remplace le chapitre 1581 du même nom, et les chapitres 1601, *États financiers consolidés*, et 1602, *Participations sans contrôle*, qui ensemble remplacent le chapitre 1600, *États financiers consolidés*. Ces nouveaux chapitres harmonisent les aspects importants des normes comptables canadiennes avec les Normes internationales d'information financière (« IFRS ») que devront obligatoirement adopter les entités pour leurs exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2011.

Le chapitre 1582 exige que toutes les acquisitions d'entreprises soient évaluées à la juste valeur de l'entité acquise à la date d'acquisition, et ce, même si le regroupement d'entreprises est mené en plusieurs étapes, ou si l'acquéreur possède moins de 100 % de la participation en capitaux propres dans l'entité acquise à la date d'acquisition, et étoffe la définition d'une entreprise assujettie à une acquisition. Ce chapitre établit également de nouvelles lignes directrices quant à l'évaluation de la contrepartie donnée et à la constatation et à l'évaluation des actifs acquis et des passifs pris en charge lors d'un regroupement d'entreprises. De plus, en vertu de ces nouvelles lignes directrices, les coûts d'acquisition, autrefois inclus à titre de composante de la contrepartie donnée, ainsi que tout écart d'acquisition négatif découlant de la répartition du prix d'acquisition, qui était porté en réduction des actifs à long terme acquis en vertu de l'ancienne norme, seront comptabilisés au résultat dans la période considérée. Ce nouveau chapitre sera appliqué de façon prospective et n'aura d'incidence sur les états financiers consolidés de la Compagnie que pour les acquisitions futures conclues au cours de périodes ultérieures à la date d'adoption.

Les chapitres 1601 et 1602 portant sur les états financiers consolidés exigent qu'une entité évalue la participation sans contrôle à la juste valeur ou à la quote-part de la participation sans contrôle de l'actif net identifiable de l'entité acquise. Les nouveaux chapitres exigent également que la participation sans contrôle soit présentée à titre de composante distincte des capitaux propres.

Les nouvelles normes seront en vigueur au début du premier exercice ouvert à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2011, et leur application anticipée simultanée est permise. L'adoption anticipée pourrait contribuer à réduire le montant du retraitement nécessaire au moment de la conversion aux IFRS. La Compagnie évalue actuellement l'incidence de ces nouveaux chapitres sur ses états financiers consolidés.

### ***Harmonisation des normes comptables canadiennes et internationales***

En mars 2006, le Conseil des normes comptables de l'ICCA a rendu public son nouveau plan stratégique qui proposait l'abandon des PCGR du Canada et la convergence totale avec les IFRS pour les entités avec obligation publique de rendre des comptes.

En avril 2008, l'ICCA a publié un exposé-sondage qui exige la transition aux IFRS à titre de lignes directrices en vue du remplacement des PCGR du Canada tels qu'ils sont actuellement employés par les entités canadiennes ayant une obligation publique de rendre des comptes. La transition aura lieu au plus tard pour les exercices débutant à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2011. Par conséquent, la Compagnie prévoit que les états financiers consolidés intermédiaires pour la période de trois mois terminée le 30 novembre 2011 et les états financiers consolidés annuels pour l'exercice terminé 31 août 2012 seront les premiers qu'elle présentera conformément aux IFRS.

Les IFRS reposent sur un cadre conceptuel semblable à celui des PCGR du Canada, mais il y a d'importantes différences quant aux exigences en matière de comptabilisation, d'évaluation et de divulgation. La Compagnie a formé une équipe responsable du projet qui comprend des représentants de divers secteurs de l'entreprise en vue de planifier et de mener à bien la transition aux IFRS. Cette équipe présente périodiquement des rapports au comité de vérification, qui surveille le projet de mise en application des IFRS au nom du conseil d'administration. La Compagnie recevra l'aide de conseillers externes, au besoin.

Le projet de mise en application comprend trois principales phases qui, dans certains cas, pourraient se dérouler parallèlement à mesure que les IFRS seront appliquées à certains secteurs d'activité.

- Phase d'évaluation de l'étendue et du diagnostic – Cette étape prévoit une évaluation de haut niveau visant à cerner les principaux domaines qui pourraient subir l'incidence de la transition vers les IFRS. Ces procédures permettent de déterminer le niveau de priorité des incidences des IFRS en vue d'évaluer le calendrier et la complexité des activités de transition nécessaires pour les phases suivantes.
- Phase d'analyse de l'incidence, d'évaluation et de conception – Dans cette étape, chaque domaine subissant l'incidence de la transition relevé au cours de l'étape d'évaluation de l'étendue et du diagnostic sera examiné en ordre décroissant de priorité, et des équipes de projet seront formées au besoin. Cette étape prévoit la détermination des modifications devant être apportées aux conventions comptables actuelles, aux systèmes d'information et aux processus d'affaires, ainsi qu'une analyse des choix permis par les IFRS et la préparation d'une ébauche d'états financiers conformément aux IFRS.
- Phase de mise en œuvre et d'examen – Au cours de cette phase, des changements sont apportés aux systèmes d'information et aux processus d'affaires, complétant ainsi les processus d'autorisation officiels en vue de l'approbation des modifications recommandées concernant les conventions comptables et des programmes de formation offerts dans l'ensemble de l'entreprise, si nécessaire. L'étape se terminera par la collecte d'informations financières nécessaires à la préparation d'états financiers conformes aux IFRS, l'intégration des IFRS dans les processus d'affaires, l'élimination de tout processus de collecte de données non nécessaire et finalement l'approbation par le comité de vérification des états financiers consolidés préparés selon les IFRS. La mise en application prévoit également de la formation supplémentaire pour le personnel à mesure que les systèmes modifiés entrent en vigueur.

La Compagnie a complété la phase d'évaluation de l'étendue et du diagnostic en février 2009, et procède actuellement à la phase d'analyse de l'incidence, d'évaluation et de conception. À mesure que l'incidence de la conversion sera déterminée, les répercussions sur la technologie de l'information, les systèmes de données et les activités seront évaluées. L'analyse des IFRS par la Compagnie et la comparaison avec les principes comptables actuellement appliqués ont permis de relever un certain nombre de différences qui pourraient exiger que des changements soient apportés aux systèmes d'information, ou qui pourraient avoir une incidence importante sur les états financiers de la Compagnie.

La liste qui suit répertorie les principaux domaines où les modifications de conventions comptables devraient avoir une incidence importante sur les états financiers consolidés de la Compagnie. Cette liste ne devrait pas être considérée comme une liste exhaustive des modifications qui découleront de la conversion aux IFRS. Elle vise à mettre en relief les domaines que la Compagnie juge les plus importants; toutefois, l'analyse des modifications n'est pas terminée et le choix de conventions comptables en vertu des IFRS, le cas échéant, n'a pas été arrêté. Nous remarquons que les organismes de réglementation qui promulguent les PCGR du Canada et les IFRS mènent d'importants projets sur une base continue, lesquels pourraient avoir une incidence sur les différences finales entre les PCGR du Canada et les IFRS, et sur leurs répercussions sur les états financiers consolidés de la Compagnie au cours des années à venir. L'incidence future des IFRS sera également tributaire des circonstances particulières qui prévaudront au cours de ces années. La liste qui suit porte sur les normes qui existent en fonction des actuels PCGR du Canada et IFRS. À l'heure actuelle, la Compagnie n'est pas en mesure de quantifier de façon fiable l'incidence prévue de ces différences sur ses états financiers consolidés. Les normes sont les suivantes :

- Présentation des états financiers (IAS 1)
- Impôts sur le résultat (IAS 12)
- Immobilisations corporelles (IAS 16)
- Produits des activités ordinaires (IAS 18)
- Dépréciation d'actifs (IAS 36)
- Regroupements d'entreprises (IFRS 3)

De plus, IFRS 1, *Première adoption des normes internationales d'information financière*, permet aux entités qui adoptent les IFRS pour la première fois de bénéficier d'un certain nombre d'exemptions optionnelles et d'exceptions obligatoires aux exigences générales relatives à l'application rétrospective des IFRS, lesquelles pourraient différer des exigences décrites dans les normes mentionnées ci-dessus. La Compagnie analyse les divers choix de conventions comptables et mettra en œuvre celles qu'elle jugera les plus appropriées à sa situation. La Compagnie n'a pas encore déterminé l'incidence financière totale de l'adoption de IFRS 1 sur ses états financiers consolidés.

Le projet de conversion progresse conformément au plan établi.

## MESURES FINANCIÈRES NON DÉFINIES PAR LES PCGR

Cette section décrit les mesures financières non définies par les PCGR qu'utilise COGECO tout au long de ce rapport de gestion. Elle présente également un rapprochement de ces mesures financières non définies par les PCGR et des mesures financières les plus comparables préparées selon les PCGR. Ces mesures financières n'ont pas de définition normalisée prescrite par les PCGR du Canada et elles peuvent ne pas être comparables avec des mesures semblables utilisées par d'autres sociétés. Ces mesures comprennent les « flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation provenant des activités poursuivies », les « flux de trésorerie nets », le « bénéfice d'exploitation provenant des activités poursuivies avant amortissement », la « marge d'exploitation », le « bénéfice net excluant la réduction de valeur, l'ajustement d'impôts et la perte liée aux activités abandonnées » et le « bénéfice par action excluant la réduction de valeur, l'ajustement d'impôts et la perte liée aux activités abandonnées ».

### Flux de trésorerie provenant de l'exploitation des activités poursuivies et flux de trésorerie nets

La direction de COGECO et les investisseurs utilisent les flux de trésorerie provenant de l'exploitation des activités poursuivies pour évaluer les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation, excluant l'incidence de la variation des éléments hors-caisse liés à l'exploitation. Cette mesure permet à la Compagnie d'isoler les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation de l'incidence des décisions en matière de gestion de la trésorerie. Les flux de trésorerie provenant de l'exploitation des activités poursuivies sont ensuite utilisés lors du calcul des « flux de trésorerie nets », une autre mesure non définie par les PCGR. La direction de COGECO et les investisseurs utilisent les flux de trésorerie nets pour mesurer la capacité de COGECO à rembourser sa dette, à distribuer des capitaux à ses actionnaires et à financer sa croissance.

La mesure financière la plus comparable selon les PCGR du Canada est les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation provenant des activités poursuivies. Le calcul des flux de trésorerie provenant de l'exploitation des activités poursuivies est présenté ci-dessous :

	Trimestres terminés les		Semestres terminés les	
	28 février 2009	29 février 2008	28 février 2009	29 février 2008
<i>(en milliers de dollars)</i>	\$	\$	\$	\$
	(non vérifié)	(non vérifié)	(non vérifié)	(non vérifié)
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation provenant des activités poursuivies	120 480	92 942	150 950	139 546
Variation des éléments hors-caisse liés à l'exploitation	(20 129)	(7 568)	45 027	27 205
<b>Flux de trésorerie provenant de l'exploitation des activités poursuivies</b>	<b>100 351</b>	<b>85 374</b>	<b>195 977</b>	<b>166 751</b>

Le calcul des flux de trésorerie nets est présenté ci-dessous :

	Trimestres terminés les		Semestres terminés les	
	28 février 2009	29 février 2008	28 février 2009	29 février 2008
<i>(en milliers de dollars)</i>	\$	\$	\$	\$
	(non vérifié)	(non vérifié)	(non vérifié)	(non vérifié)
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation des activités poursuivies	100 351	85 374	195 977	166 751
Acquisitions d'immobilisations	(62 161)	(58 533)	(127 870)	(109 346)
Augmentation des charges reportées	(5 779)	(6 094)	(12 986)	(13 611)
Actifs acquis en vertu de contrats de location-acquisition – se reporter à la note 12 b)	(322)	(1 373)	(1 261)	(1 446)
<b>Flux de trésorerie nets</b>	<b>32 089</b>	<b>19 374</b>	<b>53 860</b>	<b>42 348</b>

### **Bénéfice d'exploitation provenant des activités poursuivies avant amortissement et marge d'exploitation**

La direction et les investisseurs de COGECO utilisent le bénéfice d'exploitation provenant des activités poursuivies avant amortissement afin d'évaluer la capacité de la Compagnie à saisir les occasions de croissance de façon rentable, à financer ses activités courantes et à assurer le service de sa dette. Le bénéfice d'exploitation provenant des activités poursuivies avant amortissement correspond essentiellement aux flux de trésorerie provenant de l'exploitation des activités poursuivies excluant l'incidence de la structure du capital choisie et il compte parmi les mesures clés utilisées par les milieux financiers pour évaluer une entreprise et sa santé financière. La marge d'exploitation est une mesure de la proportion des produits d'exploitation de la Compagnie qui est disponible avant impôts pour payer les charges fixes, telles que les intérêts sur l'endettement. La marge d'exploitation est calculée en divisant le bénéfice d'exploitation provenant des activités poursuivies avant amortissement par les produits d'exploitation.

La mesure financière la plus comparable selon les PCGR du Canada est le bénéfice d'exploitation provenant des activités poursuivies. Le bénéfice d'exploitation provenant des activités poursuivies avant amortissement et la marge d'exploitation se calculent comme suit :

	Trimestres terminés les		Semestres terminés les	
	28 février 2009	29 février 2008 <sup>(1)</sup>	28 février 2009	29 février 2008 <sup>(1)</sup>
<i>(en milliers de dollars, sauf les pourcentages)</i>	\$	\$	\$	\$
	(non vérifié)	(non vérifié)	(non vérifié)	(non vérifié)
Bénéfice d'exploitation provenant des activités poursuivies	59 878	53 177	120 519	100 312
Amortissement	66 785	56 346	130 848	109 385
<b>Bénéfice d'exploitation provenant des activités poursuivies avant amortissement</b>	<b>126 663</b>	<b>109 523</b>	<b>251 367</b>	<b>209 697</b>
Produits d'exploitation	311 825	271 894	620 200	532 149
<b>Marge d'exploitation</b>	<b>40,6 %</b>	<b>40,3 %</b>	<b>40,5 %</b>	<b>39,4 %</b>

<sup>(1)</sup> Certains chiffres comparatifs ont été reclassifiés afin de se conformer à la présentation adoptée dans l'exercice en cours. L'information financière de l'exercice précédent a été retraitée pour refléter la reclassification des gains ou pertes de change des charges d'exploitation aux charges financières.

**Bénéfice net excluant la réduction de valeur, l'ajustement d'impôts et la perte liée aux activités abandonnées et le bénéfice par action excluant la réduction de valeur, l'ajustement d'impôts et la perte liée aux activités abandonnées**

La direction et les investisseurs de COGECO utilisent le bénéfice net excluant la réduction de valeur, l'ajustement d'impôts et la perte liée aux activités abandonnées et le bénéfice par action excluant la réduction de valeur, l'ajustement d'impôts et la perte liée aux activités abandonnées pour évaluer le bénéfice net et le bénéfice par action qui aurait été obtenu en excluant ces ajustements. Cette mesure permet à la Compagnie d'isoler les ajustements inhabituels en vue d'évaluer le bénéfice net et le bénéfice par action tiré des activités poursuivies.

Les mesures financières les plus comparables selon les PCGR du Canada sont le bénéfice net et le bénéfice par action. Les mesures financières non définies par les PCGR mentionnées ci-haut se calculent comme suit :

	Trimestres terminés les		Semestres terminés les	
	28 février 2009 \$	29 février 2008 \$	28 février 2009 \$	29 février 2008 \$
<i>(en milliers de dollars)</i>	(non vérifié)	(non vérifié)	(non vérifié)	(non vérifié)
<b>Bénéfice net (perte nette)</b>	<b>(115 291)</b>	<b>15 890</b>	<b>(104 238)</b>	<b>5 914</b>
Ajustements :				
Réduction de valeur, déduction faite des impôts sur les bénéfices connexes et de la part des actionnaires sans contrôle	123 951	-	123 951	-
Ajustement d'impôts, déduction faite de la part des actionnaires sans contrôle	-	(7 909)	-	(7 909)
Perte provenant des activités abandonnées	-	425	-	18 057
<b>Bénéfice net excluant la réduction de valeur, l'ajustement d'impôts et la perte provenant des activités abandonnées</b>	<b>8,660</b>	<b>8,406</b>	<b>19,713</b>	<b>16,062</b>
Moyenne pondérée du nombre d'actions à droits de vote multiples et d'actions subalternes à droit de vote en circulation	16 741 230	16 673 921	16 740 692	16 673 286
Effet de dilution des options d'achat d'actions	9 963	74 013	15 175	78 084
Moyenne pondérée du nombre d'actions à droits de vote multiples et d'actions subalternes à droit de vote diluées en circulation	16 751 193	16 747 934	16 755 867	16 751 370
<b>Bénéfice par action excluant la réduction de valeur, l'ajustement d'impôts et la perte provenant des activités abandonnées</b>				
De base	0,52	0,50	1,18	0,96
Dilué	0,52	0,50	1,18	0,96

## RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Ce rapport de gestion a été préparé le 8 avril 2009. Des renseignements supplémentaires se rapportant à la Compagnie, y compris sa notice annuelle, sont disponibles sur le site Web de SEDAR à l'adresse [www.sedar.com](http://www.sedar.com).

/s/ Jan Peeters  
Jan Peeters  
Président du conseil

/s/ Louis Audet  
Louis Audet  
Président et chef de la direction

**Cogeco inc.**  
Montréal, Québec  
Le 9 avril 2009

### Renseignements financiers trimestriels supplémentaires (non vérifié)

Trimestres terminés les (en milliers de dollars, sauf les pourcentages et les données par action)	28/29 février		30 novembre		31 août		31 mai	
	2009	2008 <sup>(1)</sup>	2008	2007 <sup>(1)</sup>	2008 <sup>(1)</sup>	2007 <sup>(1)</sup>	2008 <sup>(1)</sup>	2007 <sup>(1)</sup>
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Produits d'exploitation	311 825	271 894	308 375	260 255	292 873	251 300	283 878	249 424
Bénéfice d'exploitation provenant des activités poursuivies avant amortissement <sup>(2)</sup>	126 663	109 523	124 704	100 174	122 019	100 755	117 206	94 533
<i>Marge d'exploitation<sup>(2)</sup></i>	<i>40,6 %</i>	<i>40,3 %</i>	<i>40,4 %</i>	<i>38,5 %</i>	<i>41,7 %</i>	<i>40,1 %</i>	<i>41,3 %</i>	<i>37,9 %</i>
Amortissement	66 785	56 346	64 063	53 039	61 775	54 723	58 564	47 725
Bénéfice d'exploitation provenant des activités poursuivies	59 878	53 177	60 641	47 135	60 244	46 032	58 642	46 808
Charges financières	18 028	17 550	23 778	16 333	19 066	19 084	17 748	20 345
Réduction de valeur de l'écart d'acquisition et des actifs incorporels	399 648	-	-	-	-	-	-	-
Impôts sur les bénéfices	175	(14 426)	9 848	9 277	9 849	(7 480)	10 285	8 055
Perte (gain) sur dilution	22	(25)	26	107	19	(27 011)	3	64
Part des actionnaires sans contrôle	(242 704)	33 763	15 936	13 762	21 559	24 240	21 068	13 318
Bénéfice provenant des activités poursuivies	(115 291)	16 315	11 053	7 656	9 656	37 097	9 538	5 025
Perte provenant des activités abandonnées	-	(425)	-	(17 632)	-	(6 713)	-	(1 966)
Bénéfice net (perte nette)	(115 291)	15 890	11 053	(9 976)	9 656	30 384	9 538	3 059
Bénéfice net excluant la réduction de valeur, l'ajustement d'impôts et la perte provenant des activités abandonnées <sup>(2)(3)</sup>	8 660	8 406	11 053	7 656	9 656	5 309	9 538	5 025
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation des activités poursuivies <sup>(2)</sup>	100 351	85 374	95 626	81 377	99 969	78 153	96 068	76 862
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation provenant des activités poursuivies	120 480	92 942	30 470	46 604	146 052	107 155	112 893	51 669
Flux de trésorerie nets <sup>(2)</sup>	32 089	19 374	21 771	22 974	20 981	9 131	37 107	19 052
Bénéfice (perte) par action								
De base								
Bénéfice provenant des activités poursuivies	(6,89)	0,98	0,66	0,46	0,58	2,23	0,57	0,30
Perte provenant des activités abandonnées	-	(0,03)	-	(1,06)	-	(0,40)	-	(0,12)
Bénéfice net (perte nette)	(6,89)	0,95	0,66	(0,60)	0,58	1,83	0,57	0,18
Bénéfice net excluant la réduction de valeur, l'ajustement d'impôts et la perte provenant des activités abandonnées <sup>(2)(3)</sup>	0,52	0,50	0,66	0,46	0,58	0,32	0,57	0,30
Dilué								
Bénéfice provenant des activités poursuivies	(6,89)	0,97	0,66	0,46	0,58	2,21	0,57	0,30
Perte provenant des activités abandonnées	-	(0,03)	-	(1,06)	-	(0,40)	-	(0,12)
Bénéfice net (perte nette)	(6,89)	0,95	0,66	(0,60)	0,58	1,81	0,57	0,18
Bénéfice net excluant la réduction de valeur, l'ajustement d'impôts et la perte provenant des activités abandonnées <sup>(2)(3)</sup>	0,52	0,50	0,66	0,46	0,58	0,32	0,57	0,30

<sup>(1)</sup> Certains chiffres comparatifs ont été reclassifiés afin de se conformer à la présentation adoptée dans l'exercice en cours. L'information financière des quatre trimestres de l'exercice 2008 et des troisièmes et quatrièmes trimestres de l'exercice 2007 reflète la reclassification des gains ou pertes de change des charges d'exploitation aux charges financières.

<sup>(2)</sup> Les termes désignés n'ont pas de définition normalisée selon les principes comptables généralement reconnus (les « PCGR ») du Canada; par conséquent, ils peuvent ne pas être comparables avec des mesures semblables utilisées par d'autres sociétés. Pour plus de détails, se reporter à la rubrique « Mesures financières non définies par les PCGR » du rapport de gestion.

<sup>(3)</sup> Le bénéfice net pour le trimestre terminé le 31 août 2007 a été ajusté pour en retirer un gain sur dilution de 27 millions \$ découlant de l'émission d'actions par une filiale et des ajustements d'impôts de 4,8 millions \$, déduction faite de la part des actionnaires sans contrôle, lié à la comptabilisation d'économies découlant de pertes fiscales d'exercices antérieurs et au paiement de l'impôt minimum, et à la réduction des taux d'imposition fédéraux en plus des ajustements expliqués à la rubrique « Mesures financières non définies par les PCGR » du rapport de gestion.

Les résultats d'exploitation du secteur de la câblodistribution ne sont généralement pas soumis à des variations saisonnières importantes. Toutefois, la perte de clients du service de Câble de base est généralement plus importante et l'ajout de clients du service IHV est généralement plus faible au troisième trimestre, ce qui tient surtout au fait que les étudiants quittent les campus à la fin de l'année scolaire. Cogeco Câble offre ses services dans plusieurs villes comptant des universités ou des collèges, notamment Kingston, Windsor, St. Catharines, Hamilton, Peterborough, Trois-Rivières et Rimouski, au Canada, et Aveiro, Covilhã, Evora, Guarda et Coimbra, au Portugal.

**COGECO INC.**

- 24 -

**Statistiques de la câblodistribution**

	28 février 2009	31 août 2008
<b>Foyers câblés</b>		
Ontario	1 039 955	1 029 121
Québec	509 701	502 490
<b>Canada</b>	<u>1 549 656</u>	<u>1 531 611</u>
<b>Portugal</b>	902 570	895 923
<b>Total</b>	<u><u>2 452 226</u></u>	<u><u>2 427 534</u></u>
<b>Unités de service</b>		
Ontario	1 458 928	1 387 054
Québec	646 020	604 854
<b>Canada</b>	<u>2 104 948</u>	<u>1 991 908</u>
<b>Portugal</b>	690 266	724 966
<b>Total</b>	<u><u>2 795 214</u></u>	<u><u>2 716 874</u></u>
<b>Clients du service de Câble de base</b>		
Ontario	602 552	596 229
Québec	265 330	260 865
<b>Canada</b>	<u>867 882</u>	<u>857 094</u>
<b>Portugal</b>	276 192	296 135
<b>Total</b>	<u><u>1 144 074</u></u>	<u><u>1 153 229</u></u>
<b>Clients des volets facultatifs</b>		
Ontario	496 416	493 858
Québec	223 190	215 820
<b>Canada</b>	<u>719 606</u>	<u>709 678</u>
<b>Portugal</b>	-	-
<b>Total</b>	<u><u>719 606</u></u>	<u><u>709 678</u></u>
<b>Clients du service de télévision payante</b>		
Ontario	108 279	97 753
Québec	51 639	47 075
<b>Canada</b>	<u>159 918</u>	<u>144 828</u>
<b>Portugal</b>	70 710	57 715
<b>Total</b>	<u><u>230 628</u></u>	<u><u>202 543</u></u>
<b>Clients des services Internet à haute vitesse</b>		
Ontario	371 572	352 553
Québec	131 922	120 914
<b>Canada</b>	<u>503 494</u>	<u>473 467</u>
<b>Portugal</b>	146 604	159 301
<b>Total</b>	<u><u>650 098</u></u>	<u><u>632 768</u></u>
<b>Clients des services de Télévision numérique</b>		
Ontario	313 886	288 345
Québec	164 773	153 401
<b>Canada</b>	<u>478 659</u>	<u>441 746</u>
<b>Portugal</b>	36 258	24 452
<b>Total</b>	<u><u>514 917</u></u>	<u><u>466 198</u></u>
<b>Clients du service de Téléphonie</b>		
Ontario	170 918	149 927
Québec	83 995	69 674
<b>Canada</b>	<u>254 913</u>	<u>219 601</u>
<b>Portugal</b>	231 212	245 078
<b>Total</b>	<u><u>486 125</u></u>	<u><u>464 679</u></u>

**COGECO INC.**  
**ÉTATS CONSOLIDÉS DES RÉSULTATS**  
(non vérifiés)

<i>(en milliers de dollars, sauf les données par action)</i>	Trois mois terminés les		Six mois terminés les	
	28 février 2009	29 février 2008	28 février 2009	29 février 2008
	\$	\$	\$	\$
<b>Produits d'exploitation</b>	<b>311 825</b>	271 894	<b>620 200</b>	532 149
Charges d'exploitation	<b>185 162</b>	162 371	<b>368 833</b>	322 452
<b>Bénéfice d'exploitation provenant des activités poursuivies avant amortissement</b>	<b>126 663</b>	109 523	<b>251 367</b>	209 697
Amortissement (note 3)	<b>66 785</b>	56 346	<b>130 848</b>	109 385
<b>Bénéfice d'exploitation provenant des activités poursuivies</b>	<b>59 878</b>	53 177	<b>120 519</b>	100 312
Charges financières (note 4)	<b>18 028</b>	17 550	<b>41 806</b>	33 883
Réduction de valeur de l'écart d'acquisition et des actifs incorporels (note 5)	<b>399 648</b>	—	<b>399 648</b>	—
<b>Bénéfice (perte) provenant des activités poursuivies avant impôts sur les bénéfices et les éléments suivants</b>	<b>(357 798)</b>	35 627	<b>(320 935)</b>	66 429
Impôts sur les bénéfices (note 6)	<b>175</b>	(14 426)	<b>10 023</b>	(5 149)
Perte (gain) sur dilution résultant de l'émission d'actions par une filiale	<b>22</b>	(25)	<b>48</b>	82
Part des actionnaires sans contrôle	<b>(242 704)</b>	33 763	<b>(226 768)</b>	47 525
<b>Bénéfice (perte) provenant des activités poursuivies</b>	<b>(115 291)</b>	16 315	<b>(104 238)</b>	23 971
Perte provenant des activités abandonnées (note 15)	—	(425)	—	(18 057)
<b>Bénéfice net (perte nette)</b>	<b>(115 291)</b>	15 890	<b>(104 238)</b>	5 914
<b>Bénéfice (perte) par action (note 7)</b>				
De base				
Bénéfice (perte) provenant des activités poursuivies	<b>(6,89)</b>	0,98	<b>(6,23)</b>	1,44
Perte provenant des activités abandonnées	—	(0,03)	—	(1,08)
Bénéfice net (perte nette)	<b>(6,89)</b>	0,95	<b>(6,23)</b>	0,35
Dilué(e)				
Bénéfice (perte) provenant des activités poursuivies	<b>(6,89)</b>	0,97	<b>(6,23)</b>	1,43
Perte provenant des activités abandonnées	—	(0,03)	—	(1,08)
Bénéfice net (perte nette)	<b>(6,89)</b>	0,95	<b>(6,23)</b>	0,35

**COGECO INC.**  
**ÉTATS CONSOLIDÉS DU RÉSULTAT ÉTENDU**

(non vérifiés)

(en milliers de dollars)	Trois mois terminés les		Six mois terminés les	
	28 février 2009	29 février 2008	28 février 2009	29 février 2008
	\$	\$	\$	\$
<b>Bénéfice net (perte nette)</b>	<b>(115 291)</b>	15 890	<b>(104 238)</b>	5 914
<b>Autres éléments du résultat étendu</b>				
Gains (pertes) non réalisé(e)s sur les instruments financiers dérivés désignés comme élément de couverture de flux de trésorerie, déduction faite de la charge d'impôts de 1 401 000 \$ et de 3 836 000 \$ et de la part des actionnaires sans contrôle de 4 907 000 \$ et de 20 606 000 \$ (déduction faite du recouvrement d'impôts 44 000 \$ et 1 187 000 \$ et de la part des actionnaires sans contrôle de 1 013 000 \$ et de 5 513 000 \$ en 2008)	2 342	(485)	9 842	(2 638)
Reclassement au bénéfice net des pertes (gains) réalisées sur les instruments financiers dérivés désignés comme élément de couverture de flux de trésorerie, déduction faite de la charge d'impôts de 902 000 \$ et de 5 225 000 \$ et de la part des actionnaires sans contrôle de 3 929 000 \$ et de 23 140 000 \$ (déduction faite du recouvrement d'impôts 319 000 \$ et 1 664 000 \$ et de la part des actionnaires sans contrôle de 1 367 000 \$ et de 6 159 000 \$ en 2008)	(1 876)	654	(11 055)	2 947
Gains non réalisés sur la conversion de l'investissement net dans les filiales étrangères autonomes, déduction faite de la part des actionnaires sans contrôle de 12 339 000 \$ et de 16 453 000 \$ (9 505 000 \$ et 16 499 000 \$ en 2008)	5 890	4 545	7 856	7 891
Pertes non réalisées sur la conversion de la dette à long terme désignée comme élément de couverture de l'investissement net dans les filiales étrangères autonomes, déduction faite de la part des actionnaires sans contrôle de 6 469 000 \$ et de 8 742 000 \$ (6 012 000 \$ et 10 325 000 \$ en 2008)	(3 088)	(2 875)	(4 174)	(4 938)
	3 268	1 839	2 469	3 262
<b>Résultat étendu</b>	<b>(112 023)</b>	17 729	<b>(101 769)</b>	9 176

**COGECO INC.****ÉTATS CONSOLIDÉS DES BÉNÉFICES NON RÉPARTIS**

(non vérifiés)

<i>(en milliers de dollars)</i>	28 février 2009	Six mois terminés les 29 février 2008
	\$	\$
<b>Solde au début, tel que présenté</b>	<b>295 808</b>	274 946
Modifications de conventions comptables	—	424
<b>Solde au début redressé</b>	<b>295 808</b>	275 370
Bénéfice net (perte nette)	<b>(104 238)</b>	5 914
Dividendes sur actions à droits de vote multiples	<b>(295)</b>	(258)
Dividendes sur actions subalternes à droit de vote	<b>(2 384)</b>	(2 076)
<b>Solde à la fin</b>	<b>188 891</b>	278 950

**COGECO INC.**  
**BILANS CONSOLIDÉS**

(non vérifiés)

(en milliers de dollars)

	28 février 2009	31 août 2008
	\$	\$
<b>Actif</b>		
Court terme		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	51 366	37 472
Débiteurs	65 944	64 910
Impôts sur les bénéfices à recevoir	10 170	3 569
Charges payées d'avance	13 115	13 271
Actifs d'impôts futurs	4 254	8 661
	<b>144 849</b>	<b>127 883</b>
Placements	739	739
Immobilisations	1 289 666	1 261 610
Charges reportées	58 200	57 841
Actifs incorporels (note 8)	1 050 162	1 116 382
Écart d'acquisition (note 8)	161 669	487 805
Instruments financiers dérivés	34 285	—
Actifs d'impôts futurs	5 922	7 221
	<b>2 745 492</b>	<b>3 059 481</b>
<b>Passif et avoir des actionnaires</b>		
<b>Passif</b>		
Court terme		
Endettement bancaire	38 420	10 302
Créditeurs et charges à payer	233 094	259 038
Impôts sur les bénéfices à payer	11 229	20 793
Produits reportés et perçus d'avance	32 496	32 859
Instruments financiers dérivés	—	79 791
Portion de la dette à long terme échéant à court terme (note 9)	178 445	336 858
	<b>493 684</b>	<b>739 641</b>
Dette à long terme (note 9)	1 013 535	737 055
Produits reportés et perçus d'avance et autres passifs	12 636	11 859
Passifs relatifs aux avantages sociaux futurs	11 278	9 645
Passifs d'impôts futurs	242 086	256 307
Part des actionnaires sans contrôle	655 739	883 948
	<b>2 428 958</b>	<b>2 638 455</b>
<b>Avoir des actionnaires</b>		
Capital-actions (note 10)	120 070	120 049
Actions autodétenues (note 10)	(1 847)	(1 522)
Surplus d'apport	1 987	1 727
Bénéfices non répartis	188 891	295 808
Autres éléments du résultat étendu cumulé (note 11)	7 433	4 964
	<b>316 534</b>	<b>421 026</b>
	<b>2 745 492</b>	<b>3 059 481</b>

# COGECO INC.

## ÉTATS CONSOLIDÉS DES FLUX DE TRÉSORERIE

(non vérifiés)

(en milliers de dollars)	Trois mois terminés les		Six mois terminés les	
	28 février 2009	29 février 2008	28 février 2009	29 février 2008
	\$	\$	\$	\$
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation</b>				
Bénéfice (perte) provenant des activités poursuivies	(115 291)	16 315	(104 238)	23 971
Ajustements pour :				
Amortissement (note 3)	66 785	56 346	130 848	109 385
Amortissement des coûts de transaction reportés	634	751	1 351	1 473
Réduction de valeur de l'écart d'acquisition et des actifs incorporels (note 5)	399 648	—	399 648	—
Impôts futurs (note 6)	(10 086)	(22 918)	(7 262)	(17 740)
Part des actionnaires sans contrôle	(242 704)	33 763	(226 768)	47 525
Perte (gain) sur dilution résultant de l'émission d'actions par une filiale	22	(25)	48	82
Rémunération à base d'actions	775	682	864	1 070
Perte (gain) sur disposition d'immobilisations	(19)	(105)	204	237
Autres	587	565	1 282	748
	100 351	85 374	195 977	166 751
Variation des éléments hors caisse liés à l'exploitation (note 12 a))	20 129	7 568	(45 027)	(27 205)
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation provenant des activités poursuivies	120 480	92 942	150 950	139 546
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation provenant des activités abandonnées (note 15)	—	1 770	—	(3 973)
	120 480	94 712	150 950	135 573
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement</b>				
Acquisition d'immobilisations (note 12 b))	(62 161)	(58 533)	(127 870)	(109 346)
Augmentation des charges reportées	(5 779)	(6 094)	(12 986)	(13 611)
Autres	45	(116)	61	(115)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement provenant des activités poursuivies	(67 895)	(64 743)	(140 795)	(123 072)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement provenant des activités abandonnées (note 15)	—	(48)	—	(133)
	(67 895)	(64 791)	(140 795)	(123 205)
<b>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</b>				
Augmentation de l'endettement bancaire	4 659	17 570	28 118	17 776
Remboursement net des crédits à terme	(35 243)	(35 104)	(29 949)	(69 135)
Émission de dette à long terme, déduction faite des coûts de transaction	—	—	254 771	51
Remboursement de la dette à long terme et règlement des instruments financiers dérivés	(880)	(644)	(240 627)	(1 276)
Émission d'actions subalternes à droit de vote	21	61	21	61
Acquisition d'actions autodétenues	(325)	—	(325)	(468)
Dividendes sur actions à droits de vote multiples	(148)	(129)	(295)	(258)
Dividendes sur actions subalternes à droit de vote	(1 192)	(1 038)	(2 384)	(2 076)
Émission d'actions par une filiale aux actionnaires sans contrôle	686	236	964	3 292
Dividendes payés par une filiale aux actionnaires sans contrôle	(3 943)	(3 281)	(7 883)	(6 553)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement provenant des activités poursuivies	(36 365)	(22 329)	2 411	(58 586)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement provenant des activités abandonnées (note 15)	—	(1 722)	—	4 106
	(36 365)	(24 051)	2 411	(54 480)
<b>Effet de la variation des taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie libellés en devises étrangères</b>	641	355	1 328	202
<b>Variation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie</b>	16 861	6 225	13 894	(41 910)
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début	34 505	18 144	37 472	66 279
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin</b>	51 366	24 369	51 366	24 369

La note 12 présente des renseignements complémentaires aux flux de trésorerie.

## COGECO INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

28 février 2009

(non vérifiées)

(les données des tableaux sont en milliers de dollars, sauf le nombre d'actions et les données par action)

### 1. Mode de présentation

De l'avis de la direction, les états financiers consolidés intermédiaires non vérifiés ci-joints, dressés selon les principes comptables généralement reconnus (« PCGR ») du Canada, présentent fidèlement la situation financière de COGECO inc. (« la Compagnie ») au 28 février 2009 et au 31 août 2008, ainsi que les résultats de son exploitation et ses flux de trésorerie pour les périodes de trois et six mois terminées le 28 février 2009 et le 29 février 2008.

Bien que la direction estime que l'information est divulguée de façon adéquate, ces états financiers consolidés intermédiaires non vérifiés et les notes afférentes doivent être lus conjointement avec les états financiers consolidés annuels de COGECO inc. pour l'exercice terminé le 31 août 2008. Les conventions comptables utilisées dans la préparation de ces états financiers consolidés intermédiaires non vérifiés sont les mêmes que celles utilisées pour les plus récents états financiers consolidés annuels, à l'exception de l'adoption des nouvelles conventions comptables mentionnées ci-dessous.

#### **Adoption de nouvelles conventions comptables**

##### Information à fournir concernant le capital et instruments financiers

Avec prise d'effet le 1<sup>er</sup> septembre 2008, la Compagnie a adopté le chapitre 1535 du Manuel de l'Institut Canadien des Comptables Agréés (« ICCA »), *Informations à fournir concernant le capital*, le chapitre 3862, *Instruments financiers – informations à fournir* et le chapitre 3863, *Instruments financiers – présentation*.

##### **Informations à fournir concernant le capital**

Le chapitre 1535 du Manuel de l'ICCA exige qu'une entité présente des informations de façon à permettre aux utilisateurs des états financiers d'évaluer ses objectifs, politiques et procédures en matière de gestion du capital, y compris les exigences en matière de capital auxquelles l'entité est soumise en vertu de règles extérieures et les conséquences en cas de non-conformité aux règles en question. Ces nouvelles informations à fournir sont présentées à la note 14.

##### **Instruments financiers**

Le chapitre 3862, qui porte sur les informations à fournir concernant les instruments financiers, impose aux entités de fournir des informations au sujet de l'importance des instruments financiers au regard de la situation financière et de la performance financière de l'entité et de la nature et l'ampleur des risques découlant des instruments financiers auxquels l'entité est exposée au cours de la période et à la date du bilan, ainsi que de la façon dont l'entité gère ces risques.

Le chapitre 3863 établit des normes quant à la présentation des instruments financiers et des dérivés non financiers. Il traite du classement des instruments financiers, par leur émetteur, dans les passifs ou dans les capitaux propres, du classement des intérêts, dividendes, gains et pertes correspondants, et des circonstances dans lesquelles les actifs financiers et les passifs financiers sont compensés.

L'adoption de ces normes n'a eu aucune incidence sur le classement et la mesure des instruments financiers de la Compagnie. Les nouvelles informations présentées conformément à ces nouveaux chapitres sont incluses à la note 14.

##### Normes générales de présentation des états financiers

L'ICCA a modifié le chapitre 1400 du Manuel de l'ICCA, *Normes générales de présentation des états financiers*, en précisant que la direction doit évaluer la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation lors de l'établissement des états financiers. Ces modifications, y compris les exigences connexes en matière d'informations à fournir, ont été adoptées par la Compagnie le 1<sup>er</sup> septembre 2008 et n'ont pas eu d'incidence sur les états financiers consolidés intermédiaires.

## COGECO INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

28 février 2009

(non vérifiées)

(les données des tableaux sont en milliers de dollars, sauf le nombre d'actions et les données par action)

### 1. Mode de présentation (suite)

#### Risque de crédit et juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers

Le 20 janvier 2009, le Comité sur les problèmes nouveaux (« CPN ») du Conseil des normes comptables du Canada a publié l'abrégé 173, *Risque de crédit et juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers*, qui établit des lignes directrices exigeant qu'une entité tienne compte de son propre risque de crédit ainsi que du risque de crédit de la contrepartie lorsqu'elle détermine la juste valeur des actifs et des passifs financiers, y compris les instruments dérivés. Le CPN-173 s'applique à tous les actifs et passifs financiers évalués à la juste valeur pour les états financiers annuels et intermédiaires des périodes se terminant à compter du 20 janvier 2009 et il s'applique à la Compagnie à compter du deuxième trimestre de 2009, avec application rétrospective au début de l'exercice en cours, sans retraitement des périodes antérieures. L'adoption de ce nouvel abrégé au cours du deuxième trimestre a donné lieu à une diminution de 3,5 millions \$ des actifs liés aux instruments financiers dérivés, à une diminution de 1 million \$ du passif d'impôts futurs, à une diminution de 1,8 millions \$ de la part des actionnaires sans contrôle et à une diminution de 0,8 millions \$ des autres éléments du résultat étendu cumulé au 1<sup>er</sup> décembre 2008 et n'a pas eu d'incidence importante sur le bilan consolidé au 1<sup>er</sup> septembre 2008.

#### Prises de position comptables futures

##### Regroupements d'entreprises, états financiers consolidés et participations sans contrôle

En janvier 2009, l'ICCA a publié le chapitre 1582, *Regroupements d'entreprises*, qui remplace le chapitre 1581 du même nom, et les chapitres 1601, *États financiers consolidés*, et 1602, *Participations sans contrôle*, qui ensemble remplacent le chapitre 1600, *États financiers consolidés*. Ces nouveaux chapitres harmonisent les aspects importants des normes comptables canadiennes avec les Normes internationales d'information financière (« IFRS ») que devront obligatoirement adopter les entités pour leurs exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2011.

Le chapitre 1582 exige que toutes les acquisitions d'entreprises soient évaluées à la juste valeur de l'entité acquise à la date d'acquisition, et ce, même si le regroupement d'entreprises est mené en plusieurs étapes, ou si l'acquéreur possède moins de 100 % de la participation en capitaux propres dans l'entité acquise à la date d'acquisition, et étoffe la définition d'une entreprise assujettie à une acquisition. Ce chapitre établit également de nouvelles lignes directrices quant à l'évaluation de la contrepartie donnée et à la constatation et à l'évaluation des actifs acquis et des passifs pris en charge lors d'un regroupement d'entreprises. De plus, en vertu de ces nouvelles lignes directrices, les coûts d'acquisition, autrefois inclus à titre de composante de la contrepartie donnée, ainsi que tout écart d'acquisition négatif découlant de la répartition du prix d'acquisition, qui était porté en réduction des actifs à long terme acquis en vertu de l'ancienne norme, seront comptabilisés au résultat dans la période considérée. Ce nouveau chapitre sera appliqué de façon prospective et n'aura d'incidence sur les états financiers consolidés de la Compagnie que pour les acquisitions futures conclues au cours de périodes ultérieures à la date d'adoption.

Les chapitres 1601 et 1602 portant sur les états financiers consolidés exigent qu'une entité évalue la participation sans contrôle à la juste valeur ou à la quote-part de la participation sans contrôle de l'actif net identifiable de l'entité acquise. Les nouveaux chapitres exigent également que la participation sans contrôle soit présentée à titre de composante distincte des capitaux propres.

Les nouvelles normes seront en vigueur au début du premier exercice ouvert à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2011, et leur application anticipée simultanée est permise. L'adoption anticipée pourrait contribuer à réduire le montant du retraitement nécessaire au moment de la conversion aux IFRS. La Compagnie évalue actuellement l'incidence de ces nouveaux chapitres sur ses états financiers consolidés.

## COGECO INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

28 février 2009

(non vérifiées)

(les données des tableaux sont en milliers de dollars, sauf le nombre d'actions et les données par action)

### 1. Mode de présentation (suite)

#### Harmonisation des normes comptables canadiennes et internationales

En mars 2006, le Conseil des normes comptables de l'ICCA a rendu public son nouveau plan stratégique qui proposait l'abandon des PCGR du Canada et la convergence totale avec les IFRS pour les entités avec obligation publique de rendre des comptes.

En avril 2008, l'ICCA a publié un exposé-sondage qui exige la transition aux IFRS à titre de lignes directrices en vue du remplacement des PCGR du Canada tels qu'ils sont actuellement employés par les entités canadiennes ayant une obligation publique de rendre des comptes. La transition aura lieu au plus tard pour les exercices débutant à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2011. Par conséquent, la Compagnie prévoit que les états financiers consolidés intermédiaires pour la période de trois mois terminée le 30 novembre 2011 et les états financiers consolidés annuels pour l'exercice terminé 31 août 2012 seront les premiers qu'elle présentera conformément aux IFRS.

Les IFRS reposent sur un cadre conceptuel semblable à celui des PCGR du Canada, mais il y a d'importantes différences quant aux exigences en matière de comptabilisation, d'évaluation et de divulgation. La Compagnie a formé une équipe responsable du projet qui comprend des représentants de divers secteurs de l'entreprise en vue de planifier et de mener à bien la transition aux IFRS. Cette équipe présente périodiquement des rapports au comité de vérification, qui surveille le projet de mise en application des IFRS au nom du conseil d'administration. La Compagnie recevra l'aide de conseillers externes, au besoin.

Le projet de mise en application comprend trois principales phases qui, dans certains cas, pourraient se dérouler parallèlement à mesure que les IFRS seront appliquées à certains secteurs d'activité.

- Phase d'évaluation de l'étendue et du diagnostic – Cette étape prévoit une évaluation de haut niveau visant à cerner les principaux domaines qui pourraient subir l'incidence de la transition vers les IFRS. Ces procédures permettent de déterminer le niveau de priorité des incidences des IFRS en vue d'évaluer le calendrier et la complexité des activités de transition nécessaires pour les phases suivantes.
- Phase d'analyse de l'incidence, d'évaluation et de conception – Dans cette étape, chaque domaine subissant l'incidence de la transition relevé au cours de l'étape d'évaluation de l'étendue et du diagnostic sera examiné en ordre décroissant de priorité, et des équipes de projet seront formées au besoin. Cette étape prévoit la détermination des modifications devant être apportées aux conventions comptables actuelles, aux systèmes d'information et aux processus d'affaires, ainsi qu'une analyse des choix permis par les IFRS et la préparation d'une ébauche d'états financiers conformément aux IFRS.
- Phase de mise en œuvre et d'examen – Au cours de cette phase, des changements sont apportés aux systèmes d'information et aux processus d'affaires, complétant ainsi les processus d'autorisation officiels en vue de l'approbation des modifications recommandées concernant les conventions comptables et des programmes de formation offerts dans l'ensemble de l'entreprise, si nécessaire. L'étape se terminera par la collecte d'informations financières nécessaires à la préparation d'états financiers conformes aux IFRS, l'intégration des IFRS dans les processus d'affaires, l'élimination de tout processus de collecte de données non nécessaire et finalement l'approbation par le comité de vérification des états financiers consolidés préparés selon les IFRS. La mise en application prévoit également de la formation supplémentaire pour le personnel à mesure que les systèmes modifiés entrent en vigueur.

La Compagnie a complété la phase d'évaluation de l'étendue et du diagnostic en février 2009, et procède actuellement à la phase d'analyse de l'incidence, d'évaluation et de conception. À mesure que l'incidence de la conversion sera déterminée, les répercussions sur la technologie de l'information, les systèmes de données et les activités seront évaluées. L'analyse des IFRS par la Compagnie et la comparaison avec les principes comptables actuellement appliqués ont permis de relever un certain nombre de différences qui pourraient exiger que des changements soient apportés aux systèmes d'information, ou qui pourraient avoir une incidence importante sur les états financiers de la Compagnie.

## COGECO INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

28 février 2009

(non vérifiées)

(les données des tableaux sont en milliers de dollars, sauf le nombre d'actions et les données par action)

### 1. Mode de présentation (suite)

La liste qui suit répertorie les principaux domaines où les modifications de conventions comptables devraient avoir une incidence importante sur les états financiers consolidés de la Compagnie. Cette liste ne devrait pas être considérée comme une liste exhaustive des modifications qui découleront de la conversion aux IFRS. Elle vise à mettre en relief les domaines que la Compagnie juge les plus importants; toutefois, l'analyse des modifications n'est pas terminée et le choix de conventions comptables en vertu des IFRS, le cas échéant, n'a pas été arrêté. Nous remarquons que les organismes de réglementation qui promulguent les PCGR du Canada et les IFRS mènent d'importants projets sur une base continue, lesquels pourraient avoir une incidence sur les différences finales entre les PCGR du Canada et les IFRS, et sur leurs répercussions sur les états financiers consolidés de la Compagnie au cours des années à venir. L'incidence future des IFRS sera également tributaire des circonstances particulières qui prévaudront au cours de ces années. La liste qui suit porte sur les normes qui existent en fonction des actuels PCGR du Canada et IFRS. À l'heure actuelle, la Compagnie n'est pas en mesure de quantifier de façon fiable l'incidence prévue de ces différences sur ses états financiers consolidés. Les normes sont les suivantes :

- Présentation des états financiers (IAS 1)
- Impôts sur le résultat (IAS 12)
- Immobilisations corporelles (IAS 16)
- Produits des activités ordinaires (IAS 18)
- Dépréciation d'actifs (IAS 36)
- Regroupements d'entreprises (IFRS 3)

De plus, IFRS 1, *Première adoption des normes internationales d'information financière*, permet aux entités qui adoptent les IFRS pour la première fois de bénéficier d'un certain nombre d'exemptions optionnelles et d'exceptions obligatoires aux exigences générales relatives à l'application rétrospective des IFRS, lesquelles pourraient différer des exigences décrites dans les normes mentionnées ci-dessus. La Compagnie analyse les divers choix de conventions comptables et mettra en œuvre celles qu'elle jugera les plus appropriées à sa situation. La Compagnie n'a pas encore déterminé l'incidence financière totale de l'adoption de IFRS 1 sur ses états financiers consolidés.

Le projet de conversion progresse conformément au plan établi.

**COGECO INC.****Notes afférentes aux états financiers consolidés****28 février 2009***(non vérifiées)**(les données des tableaux sont en milliers de dollars, sauf le nombre d'actions et les données par action)***2. Information sectorielle**

Les principaux renseignements financiers par secteur d'activité sont les suivants :

	Câblodistribution		Autres et éliminations		Consolidé	
	28 février 2009	29 février 2008	28 février 2009	29 février 2008	28 février 2009	29 février 2008
Trois mois terminés les	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Produits d'exploitation	304 920	265 102	6 905	6 792	311 825	271 894
Charges d'exploitation	179 459	156 444	5 703	5 927	185 162	162 371
Bénéfice d'exploitation provenant des activités poursuivies avant amortissement	125 461	108 658	1 202	865	126 663	109 523
Amortissement	66 644	55 989	141	357	66 785	56 346
Bénéfice d'exploitation provenant des activités poursuivies	58 817	52 669	1 061	508	59 878	53 177
Charges financières	17 988	17 136	40	414	18 028	17 550
Réduction de valeur de l'écart d'acquisition et des actifs incorporels	399 648	—	—	—	399 648	—
Impôts sur les bénéfices	(250)	(14 378)	425	(48)	175	(14 426)
Perte (gain) sur dilution résultant de l'émission d'actions par une filiale	22	(25)	—	—	22	(25)
Part des actionnaires sans contrôle	(242 704)	33 763	—	—	(242 704)	33 763
Bénéfice (perte) provenant des activités poursuivies	(115 887)	16 173	596	142	(115 291)	16 315
Perte provenant des activités abandonnées	—	—	—	(425)	—	(425)
Actif total <sup>(1)</sup>	2 703 164	3 019 155	42 328	40 326	2 745 492	3 059 481
Immobilisations <sup>(1)</sup>	1 286 150	1 257 965	3 516	3 645	1 289 666	1 261 610
Actifs incorporels <sup>(1)</sup>	1 024 822	1 091 042	25 340	25 340	1 050 162	1 116 382
Écart d'acquisition <sup>(1)</sup>	161 669	487 805	—	—	161 669	487 805
Acquisition d'immobilisations <sup>(2)</sup>	62 342	59 874	141	32	62 483	59 906

<sup>(1)</sup> Aux 28 février 2009 et 31 août 2008.<sup>(2)</sup> Inclut les contrats de location-acquisition qui sont exclus des états consolidés des flux de trésorerie.

**COGECO INC.****Notes afférentes aux états financiers consolidés****28 février 2009***(non vérifiées)**(les données des tableaux sont en milliers de dollars, sauf le nombre d'actions et les données par action)***2. Information sectorielle (suite)**

Les principaux renseignements financiers par secteur d'activité sont les suivants :

Six mois terminés les	Câblodistribution		Autres et éliminations		Consolidé	
	28 février 2009	29 février 2008	28 février 2009	29 février 2008	28 février 2009	29 février 2008
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Produits d'exploitation	604 358	516 935	15 842	15 214	620 200	532 149
Charges d'exploitation	359 174	310 975	9 659	11 477	368 833	322 452
Bénéfice d'exploitation provenant des activités poursuivies avant amortissement	245 184	205 960	6 183	3 737	251 367	209 697
Amortissement	130 566	108 676	282	709	130 848	109 385
Bénéfice d'exploitation provenant des activités poursuivies	114 618	97 284	5 901	3 028	120 519	100 312
Charges financières	41 382	33 013	424	870	41 806	33 883
Réduction de valeur de l'écart d'acquisition et des actifs incorporels	399 648	—	—	—	399 648	—
Impôts sur les bénéfices	8 606	(6 003)	1 417	854	10 023	(5 149)
Perte sur dilution résultant de l'émission d'actions par une filiale	48	82	—	—	48	82
Part des actionnaires sans contrôle	(226 768)	47 525	—	—	(226 768)	47 525
Bénéfice (perte) provenant des activités poursuivies	(108 298)	22 667	4 060	1 304	(104 238)	23 971
Perte provenant des activités abandonnées	—	—	—	(18 057)	—	(18 057)
Actif total <sup>(1)</sup>	2 703 164	3 019 155	42 328	40 326	2 745 492	3 059 481
Immobilisations <sup>(1)</sup>	1 286 150	1 257 965	3 516	3 645	1 289 666	1 261 610
Actifs incorporels <sup>(1)</sup>	1 024 822	1 091 042	25 340	25 340	1 050 162	1 116 382
Écart d'acquisition <sup>(1)</sup>	161 669	487 805	—	—	161 669	487 805
Acquisition d'immobilisations <sup>(2)</sup>	128 948	110 601	183	191	129 131	110 792

<sup>(1)</sup> Aux 28 février 2009 et 31 août 2008.<sup>(2)</sup> Inclut les contrats de location-acquisition qui sont exclus des états consolidés des flux de trésorerie.

## COGECO INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

28 février 2009

(non vérifiées)

(les données des tableaux sont en milliers de dollars, sauf le nombre d'actions et les données par action)

### 2. Information sectorielle (suite)

Les tableaux suivants présentent certaines données géographiques basées sur la localisation des clients :

	Trois mois terminés les		Six mois terminés les	
	28 février 2009	29 février 2008	28 février 2009	29 février 2008
	\$	\$	\$	\$
<b>Produits d'exploitation</b>				
Canada	250 585	211 960	496 896	416 623
Europe	61 240	59 934	123 304	115 526
	311 825	271 894	620 200	532 149
<b>Immobilisations</b>				
Canada			979 510	944 328
Europe			310 156	317 282
			1 289 666	1 261 610
<b>Actifs incorporels</b>				
Canada			1 050 162	1 052 608
Europe			—	63 774
			1 050 162	1 116 382
<b>Écart d'acquisition</b>				
Canada			116 890	116 890
Europe			44 779	370 915
			161 669	487 805

### 3. Amortissement

	Trois mois terminés les		Six mois terminés les	
	28 février 2009	29 février 2008	28 février 2009	29 février 2008
	\$	\$	\$	\$
Immobilisations	56 650	47 972	111 056	92 994
Charges reportées	6 071	5 826	11 859	11 400
Actifs incorporels	4 064	2 548	7 933	4 991
	66 785	56 346	130 848	109 385

**COGECO INC.****Notes afférentes aux états financiers consolidés****28 février 2009***(non vérifiées)**(les données des tableaux sont en milliers de dollars, sauf le nombre d'actions et les données par action)***4. Charges financières**

	Trois mois terminés les		Six mois terminés les	
	28 février 2009	29 février 2008	28 février 2009	29 février 2008
	\$	\$	\$	\$
Intérêts sur la dette à long terme	17 029	16 989	37 299	33 832
Pertes (gains) de change	619	177	4 403	(858)
Amortissement des coûts de transaction reportés	407	407	814	814
Autres	(27)	(23)	(710)	95
	18 028	17 550	41 806	33 883

**5. Réduction de valeur de l'écart d'acquisition et des actifs incorporels**

	Trois mois terminés les		Six mois terminés les	
	28 février 2009	29 février 2008	28 février 2009	29 février 2008
	\$	\$	\$	\$
Réduction de valeur de l'écart d'acquisition	339 206	—	339 206	—
Réduction de valeur des actifs incorporels	60 442	—	60 442	—
	399 648	—	399 648	—

Au cours du deuxième trimestre de l'exercice 2009, la position concurrentielle de Cabovisão dans la péninsule ibérique a continué de se détériorer en raison d'un climat économique défavorable ainsi que de promotions et de campagnes publicitaires dynamiques et récurrentes de la part des concurrents sur le marché portugais vers la fin du deuxième trimestre. Conformément aux normes comptables actuelles, la direction considère que le recul continu des unités de service et des produits d'exploitation en monnaie locale est plus important et persistant que prévu et qu'il a donné lieu à une diminution de la valeur de l'investissement de la filiale de la Compagnie, Cogeco Câble inc., dans sa filiale portugaise. Par conséquent, la filiale de la Compagnie a procédé à un test de dépréciation sur l'écart d'acquisition et tous les actifs à long terme au 28 février 2009.

L'écart d'acquisition doit être testé pour dépréciation en utilisant une approche en deux étapes. La première étape consiste à comparer la juste valeur d'une unité d'exploitation à sa valeur comptable, y compris tout écart d'acquisition. Lorsque la valeur comptable excède la juste valeur, une deuxième étape est effectuée afin d'évaluer le montant de la réduction de valeur. La filiale de la Compagnie a complété ses tests de dépréciation sur l'écart d'acquisition et a conclu à une réduction de valeur de l'écart d'acquisition au 28 février 2009. Par conséquent, la filiale de la Compagnie a comptabilisé une réduction de valeur sur l'écart d'acquisition de 339,2 millions \$ au cours du deuxième trimestre. La juste valeur de l'unité d'exploitation a été déterminée en utilisant la méthode de l'actualisation des flux de trésorerie prévus. Les flux de trésorerie prévus sont basés sur les projections financières internes et conséquemment, un niveau important de jugement de la direction est nécessaire pour les estimer. Un changement significatif dans les hypothèses utilisées pourrait résulter en une autre réduction de valeur de l'écart d'acquisition.

**COGECO INC.****Notes afférentes aux états financiers consolidés****28 février 2009***(non vérifiées)**(les données des tableaux sont en milliers de dollars, sauf le nombre d'actions et les données par action)***5. Réduction de valeur de l'écart d'acquisition et des actifs incorporels (suite)**

Les actifs incorporels à durée de vie définie, telles que les relations clients, doivent être soumis au test de dépréciation en comparant la valeur comptable de l'actif ou du groupe d'actifs aux flux de trésorerie non actualisés prévus qui résulteront de l'actif ou du groupe d'actifs. La filiale de la Compagnie, Cogeco Câble inc., a complété le test de dépréciation sur les relations clients au 28 février 2009 et a conclu que la valeur comptable des relations clients excédait la juste valeur. Par conséquent, la filiale de la Compagnie a comptabilisé une réduction de valeur sur les relations clients de 60,4 millions \$ au cours du deuxième trimestre.

**6. Impôts sur les bénéfices**

	Trois mois terminés les		Six mois terminés les	
	28 février 2009	29 février 2008	28 février 2009	29 février 2008
	\$	\$	\$	\$
Exigibles	10 261	8 492	17 285	12 591
Futurs	(10 086)	(22 918)	(7 262)	(17 740)
	175	(14 426)	10 023	(5 149)

Le tableau suivant présente le rapprochement entre les impôts sur les bénéfices selon les taux d'imposition fédéral et provinciaux réglementaires du Canada et les impôts sur les bénéfices selon le taux d'imposition effectif consolidé :

	Trois mois terminés les		Six mois terminés les	
	28 février 2009	29 février 2008	28 février 2009	29 février 2008
	\$	\$	\$	\$
Bénéfice (perte) avant impôts sur les bénéfices	(357 798)	35 627	(320 935)	66 429
Taux d'imposition de base combiné	32,49 %	32,82 %	32,48 %	33,38 %
Impôts sur les bénéfices selon le taux d'imposition de base combiné	(116 249)	11 694	(104 283)	22 175
Ajustement relatif aux pertes ou bénéfices assujettis à des taux d'imposition plus ou moins élevés	(686)	37	(880)	(350)
Diminution des impôts futurs relatifs à la réduction des taux futurs pratiquement en vigueur	—	(24 146)	—	(24 146)
Diminution des impôts sur les bénéfices provenant de la réduction de valeur non déductible de l'écart d'acquisition	89 890	—	89 890	—
Impôts sur les bénéfices provenant de dépenses non-déductibles	157	180	274	304
Effet causé par la différence des taux d'imposition étrangers	25 632	(2 213)	24 028	(3 377)
Autres	1 431	22	994	245
Impôts sur les bénéfices selon le taux d'imposition effectif	175	(14 426)	10 023	(5 149)

## COGECO INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

28 février 2009

(non vérifiées)

(les données des tableaux sont en milliers de dollars, sauf le nombre d'actions et les données par action)

### 7. Bénéfice (perte) par action

Le tableau suivant présente un rapprochement entre le bénéfice (perte) par action de base et dilué(e) :

	Trois mois terminés les		Six mois terminés les	
	28 février 2009	29 février 2008	28 février 2009	29 février 2008
	\$	\$	\$	\$
Bénéfice (perte) provenant des activités poursuivies	(115 291)	16 315	(104 238)	23 971
Perte provenant des activités abandonnées	—	(425)	—	(18 057)
Bénéfice net (perte nette)	(115 291)	15 890	(104 238)	5 914
Moyenne pondérée du nombre d'actions à droits de vote multiples et d'actions subalternes à droit de vote en circulation	16 741 230	16 673 921	16 740 836	16 673 286
Effet de dilution des options d'achat d'actions <sup>(1)</sup>	—	74 013	—	78 084
Moyenne pondérée du nombre d'actions à droits de vote multiples et d'actions subalternes à droit de vote dilués en circulation	16 741 230	16 747 934	16 740 836	16 751 370
<b>Bénéfice (perte) par action</b>				
De base				
Bénéfice (perte) provenant activités poursuivies	(6,89)	0,98	(6,23)	1,44
Perte provenant activités abandonnées	—	(0,03)	—	(1,08)
Bénéfice net (perte nette)	(6,89)	0,95	(6,23)	0,35
Dilué(e)				
Bénéfice (perte) provenant activités poursuivies	(6,89)	0,97	(6,23)	1,43
Perte provenant activités abandonnées	—	(0,03)	—	(1,08)
Bénéfice net (perte nette)	(6,89)	0,95	(6,23)	0,35

<sup>(1)</sup> Pour les périodes de trois et six mois terminées le 28 février 2009, le nombre moyen pondéré des actions subalternes à droit de vote qui étaient anti-dilutives totalisaient 9 963 et 15 175. Pour les périodes de trois et six mois terminées le 28 février 2009, un total de 32 782 (33 182 et 16 591 en 2008) options d'achat d'actions ont été exclues du calcul du bénéfice par action dilué étant donné que le prix d'exercice des options était supérieur à la moyenne du prix des actions subalternes à droit de vote.

### 8. Écart d'acquisition et actifs incorporels

	28 février 2009	31 août 2008
	\$	\$
Relations clients	35 270	101 490
Licences de radiodiffusion	25 120	25 120
Droits de clients	989 772	989 772
	1 050 162	1 116 382
Écart d'acquisition	161 669	487 805
	1 211 831	1 604 187

**COGECO INC.**

Notes afférentes aux états financiers consolidés

28 février 2009

*(non vérifiées)**(les données des tableaux sont en milliers de dollars, sauf le nombre d'actions et les données par action)***8. Écart d'acquisition et actifs incorporels (suite)****a) Actifs incorporels**

Au cours des six premiers mois, les actifs incorporels ont évolué comme suit :

	Relations clients	Licences de radiodiffusion	Droits de clients	Total
	\$	\$	\$	\$
Solde au 31 août 2008	101 490	25 120	989 772	1 116 382
Amortissement	(7 933)	—	—	(7 933)
Écart de change	2 155	—	—	2 155
Réduction de valeur (note 5)	(60 442)	—	—	(60 442)
Solde au 28 février 2009	35 270	25 120	989 772	1 050 162

**b) Écart d'acquisition**

Au cours des six premiers mois, l'écart d'acquisition a évolué comme suit :

	\$
Solde au 31 août 2008	487 805
Écart de change	13 070
Réduction de valeur (note 5)	(339 206)
Solde au 28 février 2009	161 669

**COGECO INC.****Notes afférentes aux états financiers consolidés****28 février 2009***(non vérifiées)**(les données des tableaux sont en milliers de dollars, sauf le nombre d'actions et les données par action)***9. Dette à long terme**

	Échéance	Taux d'intérêt %	28 février 2009 \$	31 août 2008 \$
<b>Compagnie mère</b>				
Crédit à terme	2011 <sup>(1)</sup>	3,85 <sup>(2)</sup>	11 808	18 748
Obligations découlant de contrats de location-acquisition	2013	6,61 – 9,29	108	77
<b>Filiales</b>				
Crédit à terme				
Emprunt à terme – 94 096 350 €	2011	2,31 <sup>(2)(5)</sup>	151 173	145 832
Emprunt à terme – 17 358 700 €	2011	2,31 <sup>(2)(5)</sup>	27 862	26 881
Emprunt rotatif – 117 500 000 € (126 000 000 € au 31 août 2008)	2011	2,44 <sup>(2)</sup>	189 516	196 308
Emprunt rotatif	2011	1,86 <sup>(2)</sup>	84 839	94 375
Déventures garanties de premier rang série 1	2009	6,75	149 931	149 814
Billets garantis de premier rang				
Série A – 150 millions \$ US	2008	6,83 <sup>(3)</sup>	—	159 233
Série B	2011	7,73	174 434	174 338
Billets garantis de premier rang <sup>(4)</sup>				
Série A – 190 millions \$ US	2015	7,00	240 180	—
Série B	2018	7,60	54 560	—
Déventure non garantie de premier rang	2018	5,94	99 777	99 768
Obligations découlant de contrats de location-acquisition	2013	6,47 – 9,93	7 754	8 492
Autres	—	—	38	47
			<b>1 191 980</b>	<b>1 073 913</b>
Moins portion à court terme			<b>178 445</b>	<b>336 858</b>
			<b>1 013 535</b>	<b>737 055</b>

(1) En décembre 2008, le crédit à terme a été prolongé pour une année additionnelle.

(2) Taux d'intérêt moyen sur la dette au 28 février 2009, incluant les frais d'estampillage.

(3) Les conventions d'échange de devises croisées ont donné lieu à un taux d'intérêt annuel réel de 7,254 % sur l'équivalent en dollars canadiens de la dette libellée en dollar américains de la filiale de la Compagnie, Cogeco Câble inc.

(4) Le 1<sup>er</sup> octobre 2008, la filiale de la Compagnie, Cogeco Câble inc., a procédé à l'émission de 190 millions \$ US de billets garantis de premier rang, série A, échéant le 1<sup>er</sup> octobre 2015 et de 55 millions \$ de billets garantis de premier rang, série B, échéant le 1<sup>er</sup> octobre 2018, déduction faite des coûts de transactions de 2,1 millions \$. Les billets garantis de premier rang, série B, portent intérêt au taux nominal annuel de 7,60 %, payable semestriellement. La filiale, a conclu des conventions d'échange de devises croisées en vue de fixer les paiements d'intérêt et de capital sur les billets garantis de premier rang, série A, de 190 millions \$ US, qui portent intérêt au taux nominal annuel de 7,00 %, payable semestriellement. Compte tenu de ces conventions, le taux d'intérêt effectif des billets garantis de premier rang, série A, est de 7,24 %, et le taux de change applicable au capital de la dette libellée en dollars américains a été fixé à 1,0625 \$.

(5) Le 22 janvier 2009, la filiale de la Compagnie, Cogeco Câble inc., a conclu une convention d'échange avec une institution financière dans le but de fixer le taux d'intérêt variable de référence relatif aux facilités d'emprunts à terme libellées en euros pour un montant nominal de 111,5 millions €. Le taux d'intérêt prévu par la convention d'échange visant à couvrir les emprunts à terme a été fixé à 2,08 % jusqu'à leur échéance le 28 juillet 2011. La valeur nominale de la convention d'échange diminuera en fonction de l'échéancier d'amortissement des emprunts à terme. Outre ce taux d'intérêt, la filiale de la Compagnie continuera de payer la marge applicable sur ces emprunts à terme conformément aux modalités de son crédit à terme.

**COGECO INC.**

Notes afférentes aux états financiers consolidés

28 février 2009

*(non vérifiées)**(les données des tableaux sont en milliers de dollars, sauf le nombre d'actions et les données par action)***10. Capital-actions****Autorisé, en nombre illimité**

*Actions privilégiées de premier et de second rang* pouvant être émises en série, ne comportant aucun droit de vote, sauf tel qu'il est prévu par la loi ou aux statuts de la Compagnie.

*Actions à droits de vote multiples*, 20 votes par action.

*Actions subalternes à droit de vote*, 1 vote par action.

	28 février 2009	31 août 2008
	\$	\$
<b>Émis</b>		
1 842 860 actions à droits de vote multiples	12	12
14 898 762 actions subalternes à droit de vote (14 897 586 au 31 août 2008)	120 058	120 037
	120 070	120 049

Au cours des six premiers mois, les transactions sur les actions subalternes à droit de vote ont été les suivantes :

	Nombre d'actions	Montant \$
Solde au 31 août 2008	14 897 586	120 037
Actions émises contre espèces en vertu du régime d'achat d'actions des employés	1 176	21
Solde au 28 février 2009	14 898 762	120 058

**Régimes de rémunération à base d'actions**

La Compagnie offre à ses employés et à ceux de ses filiales un régime d'achat d'actions, et offre également à certains dirigeants un régime d'options d'achat d'actions qui sont décrits dans les états financiers consolidés annuels de la Compagnie. Aucune option d'achat d'action n'a été octroyée aux employés par COGECO inc. au cours des six premiers mois de 2009 et 2008. Cependant, la filiale de la Compagnie, Cogeco Câble inc., a octroyé 133 381 options d'achat d'actions (99 084 en 2008) comportant un prix d'exercice de 34,46 \$ (45,59 \$ à 49,82 \$ en 2008) dont 29 711 options d'achat d'actions (22 683 en 2007) ont été octroyées à des employés de COGECO inc. La Compagnie comptabilise une charge de rémunération pour les options octroyées depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2003. Une charge de rémunération de 174 000 \$ et 275 000 \$ (587 000 \$ et 907 000 \$ en 2008) a été comptabilisée pour les périodes de trois et six mois terminées le 28 février 2009.

**COGECO INC.****Notes afférentes aux états financiers consolidés****28 février 2009***(non vérifiées)**(les données des tableaux sont en milliers de dollars, sauf le nombre d'actions et les données par action)***10. Capital-actions (suite)**

La juste valeur des options octroyées par la filiale de la Compagnie, Cogeco Câble inc., au cours de la période de six mois terminée le 28 février 2009 était de 8,96 \$ (12,86 \$ en 2008) par option. La juste valeur a été estimée à la date d'octroi, pour les fins de détermination des coûts de la rémunération à base d'actions au moyen du modèle d'évaluation d'options binomial en fonction des hypothèses suivantes :

	2009	2008
	%	%
Taux de dividende prévu	1,40	0,90
Volatilité prévue	29	27
Taux d'intérêt sans risque	4,22	4,25
Durée prévue en années	4,0	4,0

Au 28 février 2009, la Compagnie avait des options d'achat d'actions en circulation permettant d'acquérir 123 358 actions subalternes à droit de vote. Ces options peuvent être levées à des prix variant de 20,95 \$ à 37,50 \$ et à diverses dates allant jusqu'au 19 octobre 2011.

La Compagnie offre également un régime d'unités d'actions incitatives (les « unités d'actions incitatives ») à l'intention de ses dirigeants et de certains employés désignés qui est décrit dans les états financiers consolidés annuels de la Compagnie. Au cours des six premiers mois, la Compagnie a octroyé 17 702 unités d'actions incitatives (12 852 en 2008). Ces actions ont été achetées pour une contrepartie en espèces de 325 000 \$ (468 000 \$ en 2007) et sont détenues en fiducie à l'intention des participants jusqu'à ce que les droits rattachés soient complètement acquis. Cette fiducie, considérée comme une entité à détenteur de droit variable, est consolidée aux états financiers de la Compagnie et le coût des actions acquises est présenté en diminution du capital-actions à titre d'actions autodétenues. Une charge de rémunération de 130 000 \$ et 238 000 \$ (95 000 \$ et 163 000 \$ en 2008) a été comptabilisée pour les périodes de trois et six mois terminées le 28 février 2009 relativement à ce régime.

La Compagnie et sa filiale, Cogeco Câble inc. ont mis sur pied des régimes d'unités d'actions différées (les « régimes d'unités ») qui sont décrits dans les états financiers consolidés annuels de la Compagnie. Au cours des six premiers mois, la Compagnie et sa filiale ont octroyé 11 113 et 6 282 unités d'actions différées respectivement. Une dépense de 471 000 \$ et 351 000 \$ a été comptabilisée pour les périodes de trois et six mois terminées le 28 février 2009 relativement à ces régimes.

**11. Autres éléments du résultat cumulé**

	Conversion de l'investissement net dans des filiales étrangères autonomes	Couvertures de flux de trésorerie	Total
	\$	\$	\$
Solde au 31 août 2008	5 064	(100)	4 964
Autres éléments du résultat étendu	3 682	(1 213)	2 469
Solde au 28 février 2009	8 746	(1 313)	7 433

## COGECO INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

28 février 2009

(non vérifiées)

(les données des tableaux sont en milliers de dollars, sauf le nombre d'actions et les données par action)

### 12. États des flux de trésorerie

a) Variation des éléments hors caisse liés à l'exploitation

	Trois mois terminés les		Six mois terminés les	
	28 février 2009	29 février 2008	28 février 2009	29 février 2008
	\$	\$	\$	\$
Débiteurs	2 695	(2 380)	(494)	(4 279)
Impôts sur les bénéfices à recevoir	(3 637)	380	(6 522)	1 207
Charges payées d'avance	(1 163)	(640)	174	1 196
Créditeurs et charges à payer	15 646	6 428	(28 998)	(32 366)
Impôts sur les bénéfices à payer	7 416	5 908	(9 585)	8 190
Produits reportés et perçus d'avance et autres passifs	(828)	(2 128)	398	(1 153)
	20 129	7 568	(45 027)	(27 205)

b) Autres informations

	Trois mois terminés les		Six mois terminés les	
	28 février 2009	29 février 2008	28 février 2009	29 février 2008
	\$	\$	\$	\$
Immobilisations acquises en vertu de contrats de location-acquisition	322	1 373	1 261	1 446
Intérêts versés	12 219	11 550	33 970	32 744
Impôts sur les bénéfices versés	6 479	2 662	33 395	3 140

### 13. Avantage sociaux futurs

La Compagnie et ses filiales canadiennes offrent à leurs employés des régimes de retraite contributifs à prestations déterminées, à cotisations déterminées ou un régime enregistré d'épargne-retraite collectif qui sont décrits dans les états financiers consolidés annuels de la Compagnie. La charge totale liée à ces régimes s'établit comme suit :

	Trois mois terminés les		Six mois terminés les	
	28 février 2009	29 février 2008	28 février 2009	29 février 2008
	\$	\$	\$	\$
Régimes de retraite contributifs à prestations déterminées	747	658	1 494	1 316
Régime de retraite à cotisations déterminées et régime enregistré d'épargne-retraite collectif	903	714	1 826	1 422
	1 650	1 372	3 320	2 738

## COGECO INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

28 février 2009

(non vérifiées)

(les données des tableaux sont en milliers de dollars, sauf le nombre d'actions et les données par action)

### 14. Gestion financière et des capitaux

#### a) Gestion financière

La direction a pour objectif de protéger COGECO inc. et ses filiales contre les risques économiques importants et la variabilité des résultats, ainsi que contre certains risques financiers, notamment le risque de crédit, le risque de liquidité, le risque de taux d'intérêt et le risque de change.

#### Risque de crédit

Le risque de crédit représente le risque de perte financière que la Compagnie pourrait subir si un client ou une contrepartie à un actif financier ne s'acquittait pas de ses obligations contractuelles. La Compagnie est exposée au risque de crédit lié aux instruments financiers dérivés à la trésorerie et aux équivalents de trésorerie et aux débiteurs, dont l'exposition maximale est représentée par les valeurs comptables inscrites au bilan.

Le risque de crédit lié aux instruments financiers dérivés découle de la possibilité que les contreparties aux conventions d'échanges de devises croisées et à la convention d'échange d'intérêt manquent à leurs obligations lorsque la juste valeur de ces conventions est favorable à la Compagnie. La Compagnie atténue ce risque en concluant des opérations avec des institutions financières dont la cote de crédit est égale ou supérieure à sa propre cote de crédit. La Compagnie évalue la solvabilité des contreparties afin de réduire le risque de défaillance des contreparties dans le cadre de ces conventions. Au 28 février 2009, la direction était d'avis que le risque de crédit lié aux conventions d'échanges était minimal, étant donné que la cote de crédit la plus faible des contreparties à ces conventions était A<sup>-</sup>.

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent principalement des placements à court terme susceptibles d'être réalisés rapidement comme des dépôts sur le marché monétaire. La Compagnie a déposé la trésorerie et les équivalents de trésorerie auprès d'institutions financières de bonne réputation et la direction juge ainsi que le risque de perte est négligeable.

La Compagnie est également exposée au risque de crédit relativement à ses comptes clients. Dans le contexte économique actuel, le risque de crédit auquel la Compagnie est soumise est plus élevé, cependant il est difficile d'en prédire l'effet sur le solde des débiteurs de la Compagnie. Pour réduire ce risque, la Compagnie assure un suivi constant de la situation financière de ses clients et examine le dossier de crédit et la solvabilité de chaque nouveau client important. Au 28 février 2009, aucun client n'avait un solde représentant une part importante des comptes clients consolidés de la Compagnie. La Compagnie établit une provision pour créances douteuses en fonction du risque de crédit propre à chacun de ses clients en examinant des facteurs tels que le nombre de jours de retard sur le solde dû par le client, de même que l'historique de recouvrement du client. La Compagnie est d'avis que sa provision pour créances douteuses suffit à couvrir le risque de crédit connexe auquel elle est exposée. La Compagnie dispose de politiques en matière de crédit et a mis en place divers contrôles du crédit, notamment des vérifications de crédit, des avances et une facturation anticipée, et elle a établi des procédures afin de suspendre les services lorsque les clients ont atteint leur limite de crédit ou n'ont pas respecté les modalités de paiement établies. Puisque la clientèle de la Compagnie est nombreuse et diversifiée et qu'elle est répartie dans ses territoires entre le Canada et le Portugal, la concentration du risque de crédit n'est pas considérable. Le tableau suivant détaille les soldes des débiteurs de la Compagnie :

	28 février 2009	31 août 2008
	\$	\$
Comptes clients	78 181	73 160
Provision pour créances douteuses	(17 164)	(13 181)
	61 017	59 979
Autres débiteurs	4 927	4 931
	65 944	64 910

**COGECO INC.****Notes afférentes aux états financiers consolidés****28 février 2009***(non vérifiées)**(les données des tableaux sont en milliers de dollars, sauf le nombre d'actions et les données par action)***14. Gestion financière et des capitaux (suite)**

Le tableau suivant détaille les comptes clients, déduction faite de la provision pour créances douteuses. Les comptes clients en souffrance sont définis comme les montants impayés au-delà des modalités habituelles de crédit pour les clients concernés. Une portion importante des clients de la filiale de la Compagnie, Cogeco Câble inc., est facturée par anticipation et doit payer avant que le service ne soit rendu. La Compagnie considère les montants impayés à la date due comme comptes clients échus.

	28 février 2009	31 août 2008
	\$	\$
Comptes clients nets non échus	43 302	43 659
Comptes clients nets échus	17 715	16 320
	<b>61 017</b>	<b>59 979</b>

**Risque de liquidité**

Le risque de liquidité se définit comme le risque que la Compagnie soit incapable de respecter ses obligations financières à leur échéance. La Compagnie gère le risque de liquidité grâce à la gestion de sa structure du capital et à l'accès à différents marchés financiers. Elle gère également le risque de liquidité en assurant un suivi constant des flux de trésorerie réels et prévus afin de s'assurer qu'elle possède assez de liquidités pour satisfaire ses obligations à leur échéance. Au 28 février 2009, le montant disponible en vertu des crédits à terme de la Compagnie s'établissait à 445,9 millions \$. La direction est d'avis que les crédits à terme engagés, jusqu'à leurs échéances en juillet et décembre 2011, fourniront des liquidités suffisantes pour gérer les échéances de sa dette à long terme et permettra de combler les besoins en fonds de roulement.

Le tableau suivant résume les échéances contractuelles des passifs financiers et les montants en capital connexes.

	2009	2010	2011	2012	2013	Suivantes	Total
	(six mois)	(douze mois)	(douze mois)	(douze mois)	(douze mois)		
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Endettement bancaire	38 420	—	—	—	—	—	38 420
Créditeurs et charges à payer	233 094	—	—	—	—	—	233 094
Dette à long terme <sup>(1)</sup>	175 311	42 180	386 829	187 000	—	396 737	1 188 057
Instruments financiers dérivés							
Paiements (dollars canadiens)	—	—	—	—	—	201 875	201 875
Encaissements (équivalent en dollars canadiens de dollars américains)	—	—	—	—	—	(241 737)	(241 737)
Obligations découlant de contrats de location-acquisition <sup>(2)</sup>	2 349	3 216	2 013	1 281	69	—	8 928
	<b>449 174</b>	<b>45 396</b>	<b>388 842</b>	<b>188 281</b>	<b>69</b>	<b>356 875</b>	<b>1 428 637</b>

<sup>(1)</sup> Montant en capital excluant les obligations découlant de contrats de location-acquisition.

<sup>(2)</sup> Incluant les intérêts.

**COGECO INC.****Notes afférentes aux états financiers consolidés****28 février 2009***(non vérifiées)**(les données des tableaux sont en milliers de dollars, sauf le nombre d'actions et les données par action)***14. Gestion financière et des capitaux (suite)**

Le tableau suivant résume les intérêts payables sur la dette à long terme (excluant les intérêts sur les obligations découlant de contrats de location-acquisition) qui sont dus au cours des cinq prochains exercices financiers et par la suite, en fonction du principal et des taux d'intérêts courants des dettes en vigueur en date du 28 février et de leurs échéances respectives :

	2009 (six mois)	2010 (douze mois)	2011 (douze mois)	2012 (douze mois)	2013 (douze mois)	Suivantes	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Paiements d'intérêts sur la dette à long terme	28 175	50 718	49 091	29 427	27 038	83 214	267 663
Paiements d'intérêts sur les instruments financiers dérivés	9 787	18 880	17 523	14 614	14 614	30 445	105 863
Encaissements d'intérêts sur les instruments financiers dérivés	(10 490)	(20 412)	(19 302)	(16 922)	(16 922)	(35 253)	(119 301)
	27 472	49 186	47 312	27 119	24 730	78 406	254 225

**Risque de taux d'intérêt**

La Compagnie est exposée au risque de taux d'intérêt relativement à des instruments à taux fixe et à des instruments à taux variable. Les fluctuations des taux d'intérêt auront une incidence sur l'évaluation, le recouvrement et le remboursement de ces instruments. Au 28 février 2009, la totalité de la dette à long terme de la Compagnie portait intérêt à taux fixe, exception faite des crédits à terme. Le 22 janvier 2009, la filiale de la Compagnie, Cogeco Câble inc., a conclu une convention d'échange avec une institution financière dans le but de fixer le taux d'intérêt variable de référence relatif aux facilités d'emprunts à terme libellées en euros pour un montant nominal de 111,5 millions €. Le taux d'intérêt prévu par la convention d'échange visant à couvrir les emprunts à terme a été fixé à 2,08 % jusqu'à leur échéance le 28 juillet 2011. La valeur nominale de la convention d'échange diminuera en fonction de l'échéancier d'amortissement des emprunts à terme. Outre ce taux d'intérêt, la filiale de la Compagnie continuera de payer la marge applicable sur ces emprunts à terme conformément aux modalités de son crédit à terme. La filiale de la Compagnie a choisi d'appliquer la comptabilité de couverture des flux de trésorerie pour cet instrument financier dérivé. La sensibilité de la charge financière annuelle de la Compagnie à l'égard d'une variation de 1% du taux d'intérêt applicable aux crédits à terme est d'approximativement 2,9 millions \$ en fonction de la dette existante au 28 février 2009 et en considérant l'effet de la convention d'échange de taux d'intérêt.

**Risque de change**

La Compagnie est exposée au risque de change relativement à sa dette à long terme libellée en dollars américains. Afin de réduire ce risque, la Compagnie a établi des lignes directrices selon lesquelles des conventions d'échange de devises peuvent être utilisées pour établir les taux de change applicables à sa dette à long terme libellée en dollars américains. Toutes ces conventions sont utilisées exclusivement à des fins de couverture. Par conséquent, le 2 octobre 2008, la filiale de la Compagnie, Cogeco Câble inc., a conclu des conventions d'échange de devises croisées en vue de fixer les paiements d'intérêt et de capital sur les billets garantis de premier rang Série A de 190 millions \$ US émis le 1<sup>er</sup> octobre 2008. Ces conventions ont eu pour effet de convertir le taux nominal annuel américain de 7,00 % en taux d'intérêt annuel moyen de 7,24 % en dollars canadiens. Le taux de change applicable au capital de la dette a été fixé à 1,0625 \$. La filiale de la Compagnie a choisi d'appliquer la comptabilité de couverture des flux de trésorerie pour ces instruments financiers dérivés.

**COGECO INC.**

Notes afférentes aux états financiers consolidés

28 février 2009

*(non vérifiées)**(les données des tableaux sont en milliers de dollars, sauf le nombre d'actions et les données par action)***14. Gestion financière et des capitaux (suite)**

La Compagnie est aussi exposée au risque de change en raison de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, de l'endettement bancaire et des créiteurs libellés en dollars américains ou en euros. Au 28 février 2009, l'endettement bancaire libellé en dollars américains s'élevait à 1 451 000 \$ US (286 000 \$ US au 31 août 2008), tandis que les créiteurs libellés en dollars américains s'élevaient à 7 580 000 \$ US (16 121 000 \$ US au 31 août 2008). Au 28 février 2009, la trésorerie et les équivalents de trésorerie libellés en euros s'élevaient à 736 000 € (219 000 € au 31 août 2008), tandis que les créiteurs libellés en euros s'élevaient à 134 000 € (163 000 € au 31 août 2008). Compte tenu de la nature à court terme de ces éléments, le risque lié aux fluctuations des taux de change est généralement négligeable à l'exception de l'importante fluctuation inhabituelle du dollar américain par rapport au dollar canadien au cours des six premiers mois de l'exercice 2009. Au cours de la période de six mois terminée le 28 février 2009, le taux de change a augmenté de 1,0620 \$ au 31 août 2008 à 1,2723 \$ au 27 février 2009, atteignant un haut de 1,2935 \$ le 20 novembre 2008. L'incidence d'une variation de 10% du taux de change des devises américaines et européennes ferait varier les charges financières d'approximativement 1,1 million \$.

En outre, l'investissement net de la Compagnie dans les filiales étrangères autonomes est exposé au risque de marché relatifs à la fluctuation des taux de change, principalement la fluctuation de la valeur du dollar canadien par rapport à l'euro. Ce risque est réduit puisque la majeure partie du prix d'achat de Cabovisão-Televisão por Cabo, S.A. a été empruntée directement en euros. Au 28 février 2009, l'investissement net s'élevait à 196 758 000 € (446 051 000 € au 31 août 2008), tandis que la dette à long terme libellée en euros s'élevait à 228 955 000 € (237 455 000 € au 31 août 2008). Le taux de change utilisé pour convertir en dollars canadiens les montants des comptes du bilan libellés en euros au 28 février 2009 s'établissait à 1,6129 \$ l'euro, comparativement à 1,5580 \$ l'euro au 31 août 2008. L'incidence d'une variation de 10 % du taux de change pour la conversion de l'euro en dollar canadien ferait varier les charges financières d'approximativement 1 million \$ et les autres éléments du résultat étendu d'approximativement 1,7 million \$.

**Juste valeur**

La juste valeur est le montant auquel des parties consentantes accepteraient d'échanger un instrument financier, déterminé en fonction du marché actuel pour des instruments présentant les mêmes risques, le même capital et la même durée restante. Les estimations de la juste valeur sont faites à un moment précis, en actualisant les flux de trésorerie prévus à des taux pour des dettes ayant les mêmes échéances et conditions. De par leur nature, elles sont subjectives et comportent des incertitudes et des éléments pour lesquels le jugement joue un rôle important et, par conséquent, elles ne peuvent être établies avec précision. En outre, la charge d'impôts et les autres charges qui seraient engagées à la cession de ces instruments financiers ne sont pas prises en compte dans la juste valeur. Par conséquent, la juste valeur ne correspond pas nécessairement au montant net qui serait réalisé si ces instruments étaient réglés. La valeur comptable de tous les instruments financiers de la Compagnie correspond approximativement à leur juste valeur, à moins d'indication contraire dans le tableau suivant.

	28 février 2009		31 août 2008	
	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur
Dettes à long terme	1 191 980	1 161 464	1 073 913	1 068 469

**COGECO INC.****Notes afférentes aux états financiers consolidés****28 février 2009***(non vérifiées)**(les données des tableaux sont en milliers de dollars, sauf le nombre d'actions et les données par action)***14. Gestion financière et des capitaux (suite)**

## b) Gestion du capital

En matière de gestion du capital, la Compagnie a pour objectif de s'assurer qu'elle dispose des liquidités suffisantes pour combler les besoins de liquidités de ses diverses entreprises, y compris pour saisir les occasions de croissance. La Compagnie gère la structure de son capital et fait des ajustements en fonction de la conjoncture économique générale, des risques inhérents aux actifs sous-jacents et de ses besoins en fonds de roulement. La gestion de la structure du capital comprend l'émission de nouveaux titres d'emprunt, le remboursement des emprunts existants au moyen des flux de trésorerie générés par l'exploitation et le niveau des distributions aux actionnaires.

La structure du capital de la Compagnie comprend les capitaux propres, l'endettement bancaire, la dette à long terme et les actifs ou passifs liés aux instruments financiers dérivés.

Les dispositions prévues en vertu des crédits à terme prévoient des limites quant aux opérations et activités de la Compagnie. De façon générale, les plus importantes restrictions visent les investissements autorisés, le versement de dividendes sur les actions à droits de vote multiples et subalternes à droit de vote et le maintien de certaines clauses restrictives principalement en ce qui a trait au bénéfice d'exploitation avant amortissement, aux charges financières et au total de l'endettement. Au 28 février 2009, la Compagnie se conformait à toutes les clauses restrictives et n'était assujettie à aucune autre exigence extérieure en matière de capital.

Le tableau suivant résume certains des principaux ratios servant à assurer le suivi et à gérer la structure du capital de la Compagnie :

	28 février 2009	31 août 2008
Endettement net <sup>(1)</sup> / Avoir des actionnaires	3,6	2,7
Endettement net <sup>(1)</sup> / Bénéfice d'exploitation avant amortissement <sup>(2)</sup>	2,3	2,5
Bénéfice d'exploitation avant amortissement / Charges financières <sup>(3)</sup>	2,9	6,3

<sup>(1)</sup> L'endettement net se définit comme la somme de l'endettement bancaire, de la dette à long terme et des passifs au titre des instruments financiers dérivés, déduction faite de la trésorerie et les équivalents de trésorerie et des actifs liés aux instruments financiers dérivés.

<sup>(2)</sup> Calculs basés sur le bénéfice d'exploitation avant amortissement pour la période des douze derniers mois terminée le 28 février 2009.

<sup>(3)</sup> Calculs basés sur le bénéfice d'exploitation avant amortissement pour la période de six mois terminée le 28 février 2009 et de douze mois terminée le 31 août 2008.

**COGECO INC.**

Notes afférentes aux états financiers consolidés

28 février 2009

*(non vérifiées)**(les données des tableaux sont en milliers de dollars, sauf le nombre d'actions et les données par action)***15. Activités abandonnées**

En octobre 2007, le conseil d'administration de TQS, une filiale indirecte de la Compagnie, a fait appel à Marchés mondiaux CIBC pour la conseiller et pour évaluer les options stratégiques à l'égard du réseau TQS, qui éprouvait des difficultés financières. Le 18 décembre 2007, la Cour supérieure du Québec a émis une ordonnance en vertu de la *Loi sur les arrangements avec les créanciers des compagnies (Canada)* visant à protéger TQS, ses filiales et sa Société mère, 3947424 Canada inc. (« Groupe TQS »), contre les poursuites éventuelles des créanciers. Le 26 juin 2008, le CRTC a approuvé le transfert proposé de propriété et de contrôle de TQS à Remstar, et ce transfert s'est conclu le 29 août 2008. Cette nouvelle transaction a permis à un nouveau groupe de propriétaires de poursuivre les activités de diffusion de TQS.

Avec prise d'effet le 18 décembre 2007, la Compagnie a cessé de consolider les états financiers du Groupe TQS. Par conséquent, les résultats d'exploitation et ses flux de trésorerie pour la période de trois mois terminée le 30 novembre 2007, ont été reclassés à titre d'activités abandonnées. Les résultats provenant des activités abandonnées se détaillent comme suit :

	Trois mois terminés les		Six mois terminés les	
	28 février 2009	29 février 2008	28 février 2009	29 février 2008
	\$	\$	\$	\$
Produits d'exploitation	—	5 741	—	38 499
Charges d'exploitation	—	5 865	—	35 822
Bénéfice (perte) d'exploitation avant amortissement	—	(124)	—	2 677
Amortissement	—	248	—	1 364
Bénéfice (perte) d'exploitation	—	(372)	—	1 313
Charges financières	—	53	—	291
Réduction de la valeur des actifs	—	—	—	30 298
Perte avant impôts sur les bénéfices et les éléments suivants	—	(425)	—	(29 276)
Impôts sur les bénéfices	—	—	—	—
Part des actionnaires sans contrôle	—	—	—	(11 219)
Perte provenant des activités abandonnées	—	(425)	—	(18 057)

**16. Chiffres comparatifs**

Certains chiffres comparatifs ont été reclassifiés afin de se conformer à la présentation adoptée dans l'exercice en cours pour refléter la reclassification des gains ou pertes de change des charges d'exploitation aux charges financières.